



## CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GÉNÉRALE

ITTC(LIII)/5  
13 novembre 2017

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

CINQUANTE-TROISIÈME SESSION  
27 novembre - 2 décembre 2017  
Lima (Pérou)

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PÉRIODE BIENNALE 2015-2016 PROROGÉ JUSQU'EN 2017 – DÉCISION 2(LII)**

#### **[Point 10 (a) de l'Ordre du jour provisoire]**

Le présent document est préparé en application de la Décision 2(L) du Conseil, qui priait le Directeur exécutif de rendre compte de l'état d'exécution du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT pour les années 2015 et 2016. Ce document contient les activités du Programme de travail approuvées par la Décision 2(L) du Conseil. Les colonnes «Résultats escomptés du PAS» et «Indicateurs du PAS» ont été remplacées par une colonne donnant l'«État d'exécution» de toutes les activités effectuées et en cours par les soins du Conseil, des Comités et du Secrétariat. Pour toutes informations sur les colonnes «Résultats escomptés du PAS» et «Indicateurs du PAS», on se reportera au PTB 2015-2016 original, adopté aux termes de la Décision 2(L) du Conseil.

Suite à l'adoption de la Décision 2(LII), le PTB 2015-2016 a été prorogé jusqu'en 2017.

Le Programme de travail biennal (PTB) 2015-2016 a été approuvé aux termes de la Décision 2(L) du Conseil qui comporte cinquante et une activités groupées selon les priorités stratégiques identifiées dans le Plan d'action stratégique (PAS) de l'OIBT pour les années 2013-2018, auxquelles s'ajoutent des activités régulières, administratives et financières. Les activités 50 et 51 ont été ajoutées au PTB à la clôture de la 50<sup>e</sup> session sur recommandation du CRF pour celle-là et du CFA pour celle-ci, et ces activités n'ont pas été classées dans les priorités stratégiques. Les activités s'effectuent sous la responsabilité du Conseil et/ou des Comités. Quinze activités consistent en des «travaux de session ordinaire» sans coûts induits, six activités sont financées par le budget de base et 30 activités font l'objet de recherche de contributions volontaires à leur financement.

Le total des financements recherchés pour le PTB 2015-2016 s'élève à 9 495 509 \$EU. Cette somme se répartit en une affectation approuvée de 7 698 159 \$EU de contributions volontaires et d'un montant de 1 797 350 \$EU approuvé dans le cadre du budget de base (voir le tableau 1). Suite à la prorogation du PTB jusqu'en 2017, la contribution du budget de base a augmenté, passant de 900 675 \$EU à 2 698 025 \$EU. La somme de 50 000 \$EU pour l'activité 4b a déjà été commise dans le cadre du PTB 2013-2014. L'activité 25 relative au mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) a été financée en intégralité par une aide de l'Union européenne (UE) d'un montant de quatre (4) millions d'euros couvrant son fonctionnement jusqu'en 2018, et cette activité n'est donc pas prise en compte dans le calcul des contributions volontaires recherchées dans le cadre de PTB.

Tableau 1: Financement du PTB 2015-2016 par source budgétaire

Source	Financements recherchés en 2015-2016	Financements reçus en 2015-2016	Financement reçu en 2017	Total reçu
Budget de base	\$1 797 350	\$1 797 350	\$900 675	\$2 698 025
Contributions volontaires	\$7 698 159	\$3 866 881	*\$528 293	\$4 395 174
<b>Total</b>	<b>\$9 495 509</b>	<b>\$5 566 231</b>	<b>\$1 428 968</b>	<b>\$7 093 199</b>

*\*inclut une ré-affectation de 97 486 \$EU du projet PD124/01 Rev.5 (M), Phase III-Étape 3, à l'Activité 8, OIBT-CITES*

Le tableau 2 présente une répartition des contributions volontaires par priorité stratégique du Plan d'action stratégique de l'OIBT pour 2013-2018. Il récapitule les contributions volontaires recherchées par année et les contributions reçues à ce jour. À la date de préparation du présent rapport, ont été reçues des contributions volontaires d'un montant total de 4 395 174 \$EU, dont 430 807 \$EU en 2017. En outre, la somme de 97 486 \$EU a été ré-affectée du projet PD 124/01 Rev.5 (M) Phase III-Étape 3, à l'Activité 8, Programme OIBT-CITES. Cela équivaut au total à 57,1 pour cent de la totalité des contributions volontaires qui étaient à l'origine recherchées au titre du PTB 2015-2016. Environ 49,5 pour cent des contributions volontaires (2 176 145 \$EU) ont été commises à l'activité 8, Programme OIBT-CITES (Priorité stratégique 2). Plus de la moitié des financements reçus (soit 1 773 659 \$ US) a été attribué à l'activité 8, soit l'initiative OIBT-CITES (Priorité stratégique 2). Les activités régulières comprenaient deux activités (l'activité 50: Étude sur l'usage des lignes directrices de l'OIBT; et l'activité 51: Étude sur la présence et la représentation régionales), pour lesquelles des contributions volontaires étaient recherchées. Ces deux activités ont reçu leur financement intégral, l'activité 50 par des contributions volontaires et l'activité 51 par le Compte de fonds de roulement (en application de la décision 2(L) du Conseil). Ces deux activités ont été menées à terme et ont fait l'objet d'un rapport à la 51<sup>e</sup> session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie).

Tableau 2: Contributions volontaires au PTB 2015-2016, recherchées et reçues par priorité stratégique

Priorité stratégique/ activités régulières	Contributions volontaires recherchées			Contributions volontaires reçues	
	2015	2016	Total période biennale	2015 à 2017	%
Priorité stratégique 1	\$ 995 000	\$ 480 000	\$ 1 475 000	\$ 249 032	16,9 %
Priorité stratégique 2	\$ 936 830	\$ 886 829	\$ 1 823 659	\$ 2 176 145	119,3 %
Priorité stratégique 3	\$ 520 000	\$ 420 000	\$ 940 000	\$ 250 000	26,6 %
Priorité stratégique 4	\$ 370 000	\$ 140 000	\$ 510 000	\$ 127 555	25,0 %
Priorité stratégique 5	\$ 440 000	\$ 340 000	\$ 780 000	\$ 185 000	23,7 %
Priorité stratégique 6	\$ 1 255 000	\$ 839 500	\$ 2 094 500	\$ 1 332 442	63,6 %
Activités régulières	\$ 75 000	Aucun	\$ 75 000	*\$ 75 000	100,0 %
<b>Total</b>	<b>\$ 4 591 830</b>	<b>\$ 3 106 329</b>	<b>\$ 7 698 159</b>	<b>\$ 4 395 174</b>	<b>57,1 %</b>

\*Dont 25 000 \$EU attribués du Compte de fonds de roulement à l'activité 51

Le tableau 3 présente le nombre des activités par Priorité stratégique dans les catégories des Activités régulières, administratives et financières; il s'y trouve indiqués le nombre et l'état de financement des activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires.

Sur les trente activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires, six (20 pour cent) ont reçu leur financement en intégralité; treize (43,3 pour cent) ont reçu une part de leur financement et onze (36,7 pour cent) demeurent dépourvues de financement.

Tableau 3: État du financement des activités inscrites au PTB pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires, par priorité stratégique

Priorité stratégique	Activités		État du financement		
	Total	En recherche de contribution volontaire	Finan- cement intégral	Finan- cement partiel	Sans finan- cement
1. Priorité stratégique 1: Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents	6	6	0	3	3
2. Priorité stratégique 2: Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le commerce international	2	2	1	0	1
3. Priorité stratégique 3: Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre	3	3	-	1	2
4. Priorité stratégique 4: Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques	3	3	-	2	1
5. Priorité stratégique 5: Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers	11 <sup>1,2</sup>	6	1	3	2
6. Priorité stratégique 6: Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne	8	8	2	4	2
7. Activités régulières, administratives et financières	18 <sup>3</sup>	2	2 <sup>4</sup>	-	-
<b>Totaux</b>	<b>51</b>	<b>30</b> (100%)	<b>6</b> (20%)	<b>13</b> (43,3%)	<b>11</b> (36,7%)

<sup>1</sup> L'activité 19 comporte des volets financés par le budget de base et d'autres par des contributions volontaires

<sup>2</sup> Six activités sont financées par le budget de base

<sup>3</sup> Quinze activités correspondent à des travaux de session ordinaire qui ne sont porteuses d'aucune implication budgétaire; une activité étant financée par le budget de base (activité 34, Panel d'experts)

<sup>4</sup> L'activité 51 (25 000 \$EU) est financée par le Compte de fonds de roulement

La catégorisation des activités par organe compétent est présentée au tableau 4. Vingt-six activités relèvent

de la compétence du Conseil, une (1) de la compétence conjointe du Conseil et des Comités, une (1) de la compétence conjointe des Comités et quatre de celle du Comité des finances et de l'administration (CFA). Les dix-neuf autres activités relèvent de la compétence des Comités techniques, soit huit de celle du Comité du reboisement et de la gestion forestière (CRF), cinq de celle du Comité de l'industrie forestière (CFI) et six de celle du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM).

Sur les treize activités qui relèvent de la compétence du Conseil pour lesquelles des contributions volontaires sont recherchées, onze ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel et deux restent dépourvues de financement.

Sur les dix-sept activités qui relèvent de la compétence des Comités techniques de l'OIBT pour lesquelles des contributions volontaires sont recherchées, huit ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel et neuf restent dépourvues de financement. Alors que les quatre activités qui relèvent de la compétence du CEM ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel, aucune des cinq activités relevant du CFI n'a encore reçu aucun financement. Parmi les activités qui relèvent de la compétence du CRF, quatre ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel, cependant que quatre autres demeurent à ce jour dépourvues de financement.

Tableau 4: État du financement des activités inscrites au PTB par organe compétent

Organe compétent	Activités		État du financement		
	Total	En recherche de contr. volontaire	Intégral	Partiel	Aucun
1. Conseil	26	13	3	8	2
2. Conseil/Comités	1	-	-	-	-
3. Comités conjoints	1	-	-	-	-
4. CFA	4	-	-	-	-
5. CEM	6	4	2	2	-
6. CFI	5	5	-	-	5
7. CRF	8	8	1	3	4
	51	30	6	13	11

#### **État d'exécution, avancement, réalisations:**

On trouvera ci-dessous une brève synthèse des travaux effectués en 2017 et des réalisations obtenues dans le cadre des activités qui ont reçu leur financement intégral ou un financement partiel. Pour plus de détails, on se reportera au descriptif de chaque activité dans le Rapport d'activité sur le PTB.

#### **Priorité stratégique 1: Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents**

Six activités ont été approuvées au titre de cette priorité. Trois activités ont reçu un financement partiel (activité 2; activité 4a; activité 6b) et trois demeurent sans financement.

- Au titre de l'activité 2, la version préliminaire du rapport «Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes» (GEEW) sera présentée au Conseil dans le cadre du point 10(a)(iii) de l'Ordre du jour provisoire, [Document(LIII)/6].
- Au titre de l'activité 4a, le second atelier régional sur les Lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est tenu à Cotonou (Bénin), du 8 au 13 mai 2017. Son rapport sera présenté lors de la 51<sup>e</sup> session du CRF.
- Au titre de l'activité 6b, l'OIBT a participé à la première réunion de planification du rapport FRA 2020 qui s'est tenue à Joensuu (Finlande) en juin 2017 et participera à la réunion de planification du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières (CFRQ) à Nelson (Nouvelle-Zélande) en

novembre 2017.

### **Priorité stratégique 2: Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le au commerce international**

Deux activités ont été approuvées au titre de cette priorité. L'activité 7 demeure dépourvue de financement et l'activité 8 a reçu son financement intégral.

- Au titre de l'activité 8, le rapport final du Programme OIBT-CITES sera présenté au titre du point 11 de l'Ordre du jour provisoire [Document ITTC(LIII)/4]

### **Priorité stratégique 3: Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les pays producteurs de bois tropicaux**

Trois activités ont été approuvées au titre de cette priorité en vue de leur financement. Une (1) activité (activité 10) a reçu un financement partiel.

- Au titre de l'activité 10, la Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove: Une ressource vitale pour concrétiser les ODD et l'Accord de Paris s'est tenue à Bali (Indonésie) du 18 au 21 avril 2017.

### **Priorité stratégique 4: Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques**

Trois activités ont été approuvées au titre de cette priorité en vue de leur financement. Deux activités subsidiaires ont reçu un financement partiel.

- Au titre de l'activité 12b, le rapport d'étude sur les absorptions de carbone et les émissions connexes à la production et à l'exploitation des produits ligneux tropicaux a été présenté lors de la 49<sup>e</sup> session du CRF à Kuala Lumpur (Malaisie)
- Au titre de l'activité 14b, l'OIBT a prêté son concours à la participation de 14 personnes à la Conférence internationale sur les incendies de forêt de 2015. Une manifestation collatérale a été organisée et un numéro spécial d'*Actualités des Forêts Tropicales* intitulé «Mettre un frein aux incendies de forêt» ([AFT n° 24/2](#)) a été publié.

### **Priorité stratégique 5: Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers**

Au titre de cette priorité, onze activités ont été approuvées. Cinq d'entre elles sont financées par le budget de base, cinq autres sont en attente de contributions volontaires et une (1) activité (activité 19) comporte des activités subsidiaires financées par le budget de base et par des contributions volontaires (partiellement acquises). L'activité 25 portant sur le mécanisme de surveillance indépendante du marché est financée en intégralité par l'Union européenne (UE) qui a octroyé une aide à cet effet d'un montant de 4 000 000 d'euros pour la période 2014-2018. Deux activités ont reçu un financement partiel et deux demeurent dépourvues de financement.

Les activités financées par le budget de base sont les suivantes :

- Activité 15 Publication d'*Actualités des Forêts Tropicales* (AFT/TFU)  
Sortie de l'application AFT/TFU gratuite mettant à disposition AFT sur les smartphones et les tablettes tactiles.
- Activité 16 Préparation et tenue de la Discussion annuelle sur le marché en collaboration avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG). Le thème de l'édition 2017 est «Partage d'expériences en matière de promotion de l'investissement dans les industries des bois tropicaux et la foresterie tropicales».

- Activité 17 Publication du Rapport OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR) dans le cadre du Service d'information sur le marché (MIS).
- Activité 18 Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques de l'OIBT.
- Activité 19 Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation.
- Activité 22 Effectuer la revue biennale et l'évaluation de la situation mondiale du bois. La Revue biennale et l'évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016 a été publiée en 2017 dans le cadre de la prorogation du PTB.

Toutes les activités susdites ont été accomplies dans leur intégralité. Au titre de l'activité 19, plusieurs rapports techniques ont été publiés, pour certains en publication conjointe, et diffusés, notamment:

- PS 20 «Lignes directrices volontaires pour la gestion durable des forêts tropicales»
- PS 21 «Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales»
- TS 43 «Guide technique de la quantification des avantages carbone dans les projets de l'OIBT (avec le concours partiel de l'activité 21)
- TS 44 «Les incidences des politiques d'achat de bois »
- TS 45 Le Commerce européen des bois tropicaux en mutation
- TS 46 Un point sensible vert vif – Résultats du projet sur le Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude, 2000-2016 (sera présenté lors de la 53<sup>e</sup> session du CIBT)
- Rapports annuels de l'OIBT 2014, 2015 et 2016
- Quinze numéros du bulletin électronique de l'OIBT *Tropical Timber News* ont été publiés durant 2015, 2016, et 2017 (jusqu'à la date de préparation du présent rapport)
- Les bulletins liés au Programme OIBT-CITES

Par ailleurs, des vidéos de certains projets et activités de l'OIBT ont été réalisées ou diffusées par le biais de la chaîne YouTube de l'Organisation: <https://www.youtube.com/user/ittosfm>. Au moment de la préparation du présent rapport, 49 vidéos au total étaient en ligne.

L'activité 20 se rapportant à l'image institutionnelle et au marketing de l'OIBT a été suspendue à cause de la dépréciation de fonds de l'OIBT.

Au titre de l'activité 21, la synthèse de l'ensemble des réalisations des Programmes thématiques de l'OIBT relatifs à la REDDES et à la TFLET a été présentée lors de la 51<sup>e</sup> session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). L'activité a également fourni un financement partiel pour la publication de l'étude TS 43. Il a été mis un terme aux travaux d'élaboration d'un nouveau site web prévoyant l'intégration d'un autre système basé sur le Web. L'activité a été suspendue en raison de la dépréciation de fonds OIBT.

Au titre de l'activité 22 a été publiée en 2017 la Revue biennale 2015-2016, dans le cadre de la prorogation du présent PTB.

L'activité 23 a été exécutée par la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF). Le site internet [www.timbertradeportal.com](http://www.timbertradeportal.com) est en fonctionnement et attire de nombreux visiteurs.

Les travaux relatifs au mécanisme SIM au titre de l'activité 25 ont été suspendus durant la majeure partie de 2016 et jusqu'au début de 2017 en raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT. Les travaux ont repris en avril 2017 avec la nomination d'un nouveau consultant et analyste des marchés et le recrutement de consultants sur les marchés. Le Rapport annuel 2015-2016 sur le mécanisme SIM a été publié.

### **Priorité stratégique 6: Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne**

Au titre de cette priorité ont été approuvées huit activités. Six activités ont reçu un financement partiel, tandis que deux demeurent dépourvues de financement.

Au titre de l'activité 26 un soutien a été apporté à la participation du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil en 2015, 2016 et 2017.

Au titre de l'activité 27, le Secrétariat a participé à la réunion du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), aux réunions du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> Groupe spécial d'experts ainsi qu'aux FNUF-11 et FNUF-12, et il a régulièrement contribué des apports afin d'assurer que le site web du PCF soit actualisé avec des informations pertinentes sur les travaux de l'OIBT.

En raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT, aucune bourse n'a été attribuée au titre de l'activité 28 en 2016. Le Programme a repris en 2017 et le rapport d'activité sur l'exécution du Programme de bourses de l'OIBT [Document ITTC(LIII)/8] sera présenté au Conseil au titre du point 10(a)(ii) de l'Ordre du jour provisoire. Toute attribution de nouvelles bourses sera annoncée lors de la 53<sup>e</sup> session du CIBT.

Au titre de l'activité 29, l'OIBT et la FAO ont organisé ensemble un atelier régional sur les statistiques des produits forestiers pour la région Caraïbes qui s'est déroulé du 12 au 14 avril 2016 à Saint-Augustine (Trinité-et-Tobago). L'OIBT était également invitée à l'atelier régional sur les statistiques des produits forestiers organisé par la FAO au Portugal du 9 au 11 octobre 2017.

L'activité 33 est exécutée par l'ONG TRAFFIC et est sur le point de s'achever. Suite à la constitution du Comité directeur, une série de réunions d'information s'est tenue avec les départements forestiers, les départements des douanes et les acteurs de la filière de l'État du Sabah au Sarawak et en Malaisie péninsulaire à la fin de 2015, en 2016 et durant la première moitié de 2017 respectivement. Des organismes gouvernementaux malaisiens procèdent actuellement à l'examen de la version préliminaire du guide et manuel du bois. L'atelier technique ayant pour but de parachever les Lignes directrices de l'Organisation mondiale des douanes (OMC) sur le commerce du bois s'est tenu les 12 et 13 octobre 2017 à Putrajaya (Malaisie) pour en examiner la version préliminaire avec les organismes gouvernementaux malaisiens et débattre sur les préconisations relatives à l'application des Lignes directrices à l'intention des douanes et autres acteurs.

### **Activités régulières, administratives et financières**

Dix-huit activités ont été approuvées au titre de cette catégorie. Quinze activités sont classées comme «Travaux de session ordinaire» et ne comportent aucune incidence financière. L'activité 34 (Panel d'experts) est financée par le budget de base. Le financement de l'activité 50 est acquis dans son intégralité par des contributions volontaires et l'activité 51 a été financée par le Compte du fonds de roulement.

Au titre de l'activité 34, le cinquante-deuxième Panel d'experts s'est réuni à Yokohama (Japon) du 5 au 9 juin 2017. Le rapport du 52<sup>e</sup> Panel d'experts sera présenté aux Comités conjoints au titre du point 1 de l'Ordre du jour [Document ITTC/EP-52].

Dans le cadre de l'activité 50 a été effectuée une enquête en ligne sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des forêts. Ce rapport a été présenté à la 49<sup>e</sup> session du CRF à Kuala Lumpur (Malaisie).

Au titre de l'activité 51, le rapport d'étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT a été présenté lors de la 51<sup>e</sup> session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie).

### **Remarques de conclusion et difficultés rencontrées**

À l'heure actuelle, sur les 30 activités pour lesquelles sont recherchées des contributions volontaires au titre du PTB, six ont reçu leur financement intégral, treize ont reçu un financement partiel et onze demeurent dépourvues de financement. Les activités principales et subsidiaires suivantes sont achevées:

- Activité 4a Publication des Lignes directrices OIBT volontaires comme document d'orientation dans

- les trois langues (anglais, espagnol, français) et diffusion de ces lignes directrices aux acteurs principaux dans les pays membres de l'OIBT et la communauté internationale
- Activité 12b Étude sur les absorptions et émissions de carbone liées à la production et à l'exploitation de produits ligneux récoltés d'origine tropicale.
  - Activité 14b Appui aux réseaux sur les feux de forêt et à la participation à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt
  - Activité 22a Publication de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2013-2014 au cours du premier semestre de 2015
  - Activité 22b Publication de la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016 en 2017 dans le cadre de la prorogation du PTB 2015-2016 [(Décision 2(LII)]
  - Activité 23 Création de profils interactifs en ligne de type «guichet unique» pour la filière forêt-bois dans les pays membres producteurs en appui à la transparence et à la diversification du marché des bois tropicaux
  - Activité 50 Effectuer une étude destinée à évaluer l'utilisation faite des différentes lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des plantations, aux forêts de recrû (dites «secondaires»), à la biodiversité et aux forêts naturelles dans le monde tropical
  - Activité 51 Étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT.

La dépréciation de fonds de l'OIBT a eu des répercussions, à des degrés divers, sur les activités répertoriées dans le tableau ci-dessous. Certaines ont ainsi vu leur budget approuvé radié en totalité tandis que pour d'autres le reliquat a été radié une fois que la majeure partie des travaux anticipés a été achevée. Pour de plus amples détails sur les répercussions, on pourra consulter le «Rapport de synthèse sur la mise en œuvre des Décisions traitant des pertes financières de l'OIBT» [Document ITTC(LIII)/12].

Tableau 5: Activités du PTB touchées par la dépréciation de fonds de l'OIBT

Activité du PTB	Intitulé
Activité 4b	Promouvoir la publication, la diffusion et l'application des Lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles
Activité 10	Favoriser la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes de la mangrove
Activité 12a	En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications que comporte le changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution de ces dernières à l'atténuation des effets du changement climatique
Activité 20	Améliorer l'image de marque, le positionnement et le marketing de l'OIBT
Activité 21	Élaborer une stratégie OIBT de gestion des connaissances et les lignes directrices y afférentes (poursuite de l'activité 22 du PTB 2013-2014)
Activité 26	Prendre en compte les conseils du groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes
Activité 28	Fonds Freezailah pour les bourses
Activité 29	Améliorer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à répondre aux exigences de communication de statistiques et à produire les rapports y afférents
Activité 32	Améliorer les dispositifs de vulgarisation forestière afin d'assurer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) et de contribuer à la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux
Activité 51	Étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT

**RAPPORT D'AVANCEMENT****PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PÉRIODE BIENNALE 2015-2016****PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1: FAVORISER LA BONNE GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET LES FINANCEMENTS DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	État d'exécution
<p>1. Mener, en collaboration avec les organisations partenaires compétentes, des études destinées à examiner la réalisation de la gestion durable des forêts tropicales de production de bois. [AIBT de 2006, article 28(4a)]</p>	<p>Prendre les dispositions nécessaires aux travaux de préparation du troisième rapport de l'OIBT sur la Situation de la gestion des forêts tropicales (GDF Tropiques 2016). L'analyse portera sur les avancées de la GDF au regard des données de référence figurant dans les éditions 2005 et 2011 de GDF Tropiques.</p> <p>Coût estimatif: \$EU600 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015 : \$EU400 000 Année 2016 : \$EU200 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport GDF Tropiques 2016 publié d'ici à la fin de 2016</li> <li>• Un numéro spécial de l'AFT récapitulant les conclusions du rapport GDF Tropiques 2016 publié</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 400 000 Année 2016 \$EU 200 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>2. Élaboration de Lignes directrices de l'OIBT visant à intégrer l'égalité des sexes dans les activités, programmes et projets de l'Organisation mis en œuvre chez ses pays membres.</p>	<p>Un consultant sera recruté et chargé de rédiger les Lignes directrices de l'OIBT relatives à l'égalité entre les sexes. À cette fin, il ou elle devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les lignes directrices relatives à la sexospécificité en vigueur dans d'autres organisations ;</li> <li>• Analyser divers instruments et outils de l'OIBT, en particulier ceux qui sont les plus couramment utilisés dans les pays membres de l'OIBT et identifier ceux dont la mise en œuvre nécessiterait l'intégration de mécanismes relatifs à la sexospécificité;</li> <li>• Préparer un projet de Lignes directrices OIBT relatives à l'égalité entre les sexes, dont un module de formation;</li> <li>• Proposer au moins cinq indicateurs sexospécifiques pour les futurs Plans d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes.</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu: \$EU 30 000 (dont une contribution volontaire de 20 000 \$EU en 2017) Financement à venir: Année 2015 \$EU 5 000</p> <p>Le rapport du consultant a été présenté lors de la 51<sup>e</sup> session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). En s'inspirant de ce rapport et en prenant en compte les préconisations et observations émanant des membres, un second consultant a préparé le projet de «Lignes directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (GEEW)» qui sera présenté au Conseil pour examen au titre du point 10(a)(iii) de l'Ordre du jour provisoire, Document ITTC(LIII)/6.</p>

	stratégiques et les travaux ultérieurs.  Coût estimatif: \$EU35 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015 : \$EU35 000			
3. Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises du secteur forestier (PMEF). [AIBT 2006, article 1(g)]	Dans le cadre d'un projet antérieur de l'OIBT, un mécanisme de crédit à fort potentiel de généralisation et d'élargissement avait été mis au point à l'intention des PMEF. Cette activité aidera trois pays producteurs de l'OIBT sélectionnés à reproduire le mécanisme de crédit destiné aux PMEF. Ces travaux ont démarré dans le cadre d'une activité similaire au titre du PTB 2013-2014 qui a été partiellement financée; cette activité poursuivra et élargira les travaux prévus en 2013-2014.  Coût estimatif: \$EU250 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015 : \$EU125 000 Année 2016 : \$EU125 000	• Systèmes de crédit pour PMEF repris dans trois pays membres	CFI	Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 125 000 Année 2016 \$EU 125 000  Cette activité est en attente d'un financement.
4. Promouvoir la publication, la diffusion et l'application des Lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles. [AIBT de 2006, article premier (c), (f), (l), (o), (p)] [Décision 4(XLIX) du CIBT]	En vertu de la Décision 4(XLIX) relative aux <i>Lignes directrices volontaires OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles</i> , sont prévues les activités suivantes:  (a) Publier les <i>Lignes directrices volontaires</i> en tant qu'outil d'élaboration de politiques dans les trois langues (anglais, français et espagnol) de l'OIBT et les diffuser auprès des principales parties prenantes dans les pays membres de l'OIBT et dans la communauté internationale.  Coût estimatif: \$EU100 000 Source de financement pressentie: Contributions volontaires Année 2015: \$EU100 000	• Les <i>Lignes directrices OIBT volontaires pour la GDF</i> publiées dans les trois langues de travail de l'OIBT en 2015	Conseil	Financement reçu: \$EU 100 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO  <i>Les Lignes directrices OIBT volontaires pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles</i> ont été publiées en 2015 en anglais, en français et en espagnol en tant que n°20 de la série Politique forestière <a href="http://www.itto.int/policypapers_guidelines/">http://www.itto.int/policypapers_guidelines/</a>  Une clé USB a été produite (à 1 000 exemplaires) qui contient toutes les lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion

	<p>(b) Organiser trois ateliers régionaux de formation pour le renforcement des capacités (un dans chacune des régions tropicales) en vue de faciliter l'application effective et élargie des Lignes directrices volontaires, dans le but de redynamiser et de renouveler les fondements de la gestion durable des forêts, notamment chez les forestiers professionnels des pays producteurs membres.</p> <p>Coût estimatif: \$EU240 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires <i>(\$EU50 000 déjà promis au titre de l'activité 34 du PTB 2013-2014)</i> Année 2015: \$EU110 000 Année 2016: \$EU 80 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois ateliers régionaux de formation pour le renforcement des capacités organisés dans les trois régions tropicales en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>durable des forêts. Une nouvelle affiche intitulée «Orienter la GDF en région tropicale» a aussi été produite. Cette activité est achevée.</p> <p>Financement reçu: \$EU 59 032 Financement à venir: Année 2015 \$EU 90 000 Année 2016 \$EU 40 968</p> <p>Le 1<sup>er</sup> atelier régional sur les Lignes directrices volontaires de l'OIBT sur la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est déroulé à Kuala Lumpur (Malaisie) du 17 au 20 août 2015. L'Atelier était organisé en coopération avec le Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement, le Département des forêts de Malaisie péninsulaire et l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM). Y a pris part un total de 24 participants provenant des organismes forestiers de huit pays membres en région Asie-Pacifique. Le rapport a été présenté au CRF en sa 49<sup>e</sup> session.</p> <p>Le 2<sup>e</sup> Atelier régional sur les Lignes directrices volontaires de l'OIBT sur la gestion durable des forêts tropicales naturelles s'est déroulé à Cotonou (Bénin) du 8 au 12 mai 2017. Il a été organisé conjointement par les autorités publiques de la République du Bénin en charge des forêts et de la foresterie (Ministère du cadre de vie et du développement durable, Direction générale des eaux, forêts et chasse) avec le concours de M. Juergen Blaser (professeur à l'Université des sciences appliquées de Berne, Suisse). Y ont pris part 32 personnes au total venues des pays africains membres de l'OIBT, à savoir: Bénin, Cameroun, RCA, Côte d'Ivoire, RDC, Gabon, Ghana, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique et Togo. Le rapport sera présenté au CRF lors de sa 51<sup>e</sup> session.</p> <p>Des fond supplémentaires sont requis dans le</p>
--	---	--	---

				cadre du PTB 2018-2019 afin de permettre que soit organisé un atelier régional de renforcement des capacités destiné à la région Amérique latine-Caraïbes.
5. Faciliter l'amélioration des politiques et pratiques des concessions forestières concernant les forêts tropicales de production de bois. <i>[AIBT de 2006, articles 1 (i), (m), (n)]</i>	<p>Cette activité facilitera l'amélioration des politiques et pratiques des concessions forestières concernant les forêts tropicales de production de bois, en collaboration avec la FAO, le Service forestier brésilien (BFS) et l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) ainsi que d'autres organisations et institutions compétentes par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation d'un Atelier international sur les concessions forestières à Porto Velho – Rondônia (Brésil) en août 2015 (à confirmer);</li> <li>• L'élaboration et la diffusion d'un document d'orientation et d'un guide pratique destinés à valoriser la mise au point, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et pratiques des concessions forestières à l'intention des décideurs, aménagistes et professionnels de terrain dans le secteur forestier; et</li> <li>• La promotion de la collaboration entre les pays membres de l'OIBT, les co-organisateur de l'Atelier international et les organisations et institutions compétentes.</li> </ul> <p>Coût estimatif: \$EU150 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU150 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier international sur les concessions forestières organisé en 2015</li> <li>• Un document d'orientation et un guide pratique élaborés en 2015</li> <li>• La collaboration favorisée entre les pays membres de l'OIBT, les co-organisateur de l'atelier international et les organisations et institutions compétentes</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 150 000</p> <p>Cette activité reste dépourvue de financement. Cependant, l'OIBT a été incluse par la FAO comme co-organisatrice de deux Ateliers internationaux qui se sont tenus en octobre 2016 à Porto Velho (Brésil) et en juillet 2017 à Jakarta (Indonésie).</p>
6. Poursuivre le suivi des progrès dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts.	Travaux de session ordinaire, comportant la surveillance de l'application de la Décision 4(XXXIV) dans le cadre de laquelle ont déjà été organisés 28 ateliers nationaux devant permettre l'entrée en application des C&I. Les deux volets ci-dessous faisaient également partie d'une activité similaire du PTB 2013-2014 qui avait été en partie financée; cette		Conseil	

<p>[Décisions 3(XXVI), 5(XXX), 9(XXX) et 4(XXXIV) du CIBT]</p>	<p>activité poursuivra et élargira les travaux prévus en 2013-2014.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la tenue de deux à trois ateliers nationaux supplémentaires sur les C&amp;I (axés sur les nouveaux pays membres), en intégrant dans leurs programmes les thèmes connexes que sont l'audit, la certification, les exigences de rapports internationaux, etc.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000 Année 2016: \$EU50 000</p> <p>(b) Participer aux réunions/discussions/initiatives internationales liées aux C&amp;I, dont le Groupe de travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestiers, les initiatives visant à tirer parti des synergies entre l'OIBT et la FAO concernant la préparation de rapports sur les forêts (GDF Tropiques et FRA, y compris le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières) ainsi que les réunions pertinentes sur les autres processus relatifs aux C&amp;I.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU25 000 Année 2016: \$EU25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux à trois ateliers nationaux de formation aux C&amp;I organisés</li>   <li>• Présence aux réunions pertinentes; collaboration avec la FAO sur le rapport FRA renforcée</li> </ul>		<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 50 000 Année 2016 \$EU 50 000</p> <p>Cette activité subsidiaire est en attente de financement.</p> <p>Financement reçu: \$EU 60 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>L'OIBT a fourni un financement partiel devant couvrir une partie des coûts du tirage de la version espagnole du rapport FRA 2015, reposant sur les apports du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières; la contribution de l'OIBT a été reconnue dans le FRA. L'OIBT a également prêté son concours à la révision de la «boîte à outils» des modules FAO de gestion durable des forêts.</p> <p>L'OIBT a participé à la réunion de dépouillement des données issues du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières en juin 2015 et à une manifestation collatérale au Congrès forestier mondial en septembre 2015. L'OIBT a aussi participé en mai 2016 à l'Atelier international d'experts sur le renforcement de la collaboration en matière de critères et indicateurs destiné à promouvoir et à faire la démonstration de la gestion durable des forêts.</p>
--	---	---	--	---

				L'OIBT a participé à la première réunion de planification du rapport FRA 2020 à Joensuu, (Finlande) en juin 2017 et participera à une réunion de planification du CFRQ à Nelson (Nouvelle-Zélande) en novembre 2017, à la suite de quoi le financement disponible au titre de cette activité sera épuisé.
	<b>Total partiel 2015:</b>	<b>\$EU 995 000</b>		
	<b>Total partiel 2016:</b>	<b>\$EU 480 000</b>		
	<b>Total partiel biennal:</b>	<b>\$EU1 475 000</b>		

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2: AUGMENTER LA CONTRIBUTION DES FORÊTS TROPICALES AUX ÉCONOMIES NATIONALES ET LOCALES, NOTAMMENT PAR LE COMMERCE INTERNATIONAL**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>7. Conférence mondiale sur le teck 2015: renforcer le marché mondial du teck dans l'optique du développement durable. [AIBT de 2006, articles 1(a), (b), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (k), (p)]</p>	<p>En coopération étroite avec les organisations internationales, régionales et nationales compétentes (TEAKNET, FAO, ASOTECA et IUFRO), la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le teck 2015 sera organisée en mai 2015 en Équateur. La Conférence est axée sur les réalisations antérieures, l'état actuel des connaissances et les défis futurs liés au développement durable du marché mondial du teck. Les présentations et discussions qui auront lieu durant cette conférence aborderont des questions d'ordre social, économique, technique et environnemental ayant des incidences sur la production, la commercialisation et le commerce du bois de teck.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir des décideurs, chercheurs et universitaires, professionnels de terrain, représentants de la société civile, du secteur privé, et des organisations régionales et internationales travaillant sur le développement durable du bois de teck pour discuter des réalisations antérieures, de l'état actuel des connaissances et des futurs défis liés au développement durable du marché mondial du teck.</li> </ul>	<p>CFI</p>	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 50 000</p> <p>L'OIBT a apporté son concours à la Conférence avec une commandite «Argent» (soit 3 000 \$EU) par mobilisation des fonds budgétaires non dépensés 6 074,75 (\$EU) de l'activité connexe (PP-A/43-230) du PTB 2008-2009 et a versé le montant de sa cotisation à vie à TEAKNET, toujours en mobilisant ce reliquat budgétaire, à présent épuisé. Malgré le défaut de nouveaux financements au titre du PTB 2015-2016, cette activité peut donc être considérée comme achevée.</p>
<p>8. Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES. [AIBT 2006, article 15] [Décisions 3(XVI), 7(XXXIV), 2(XXXVII) et 5(XLVI) du CIBT]</p>	<p>Continuer de dispenser aux membres une assistance à la mise en œuvre des dispositions découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES. En application de la Décision 5(XLVI) relative au «Programme multi-bailleurs de fonds destiné à faciliter une coopération accrue entre l'OIBT et la CITES», une seconde subvention de la Commission européenne d'un montant de 6 200 000 \$EU (5 000 000 EUR) a été approuvée au début de 2012. Cette aide qui couvre une durée de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois pays avec des schémas d'inventaire améliorés</li> <li>• Trois systèmes de traçabilité et suivi mis en place</li> <li>• Tenue d'ateliers régionaux de formation et</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu: \$EU 2 176 145 (dont des contributions volontaires de 305 000 \$EU en 2017 et de 97 486 \$EU ré-affectées de PD 124/01 Rev.5 (M) Phase III Étape 3)</p> <p>Financement à venir Année 2015: \$EU ZÉRO Financement à venir Année 2016: \$EU ZÉRO</p> <p>Voir le Document ITTC(LIII)/4 pour consulter le rapport d'avancement complet de cette activité.</p>

	<p>quatre ans permettra la poursuite du Programme OIBT-CITES de renforcement des capacités qui a été entamé en 2006. Aux termes de l'accord qui lie l'OIBT à la Commission européenne, les contributions OIBT homologues devant émaner d'autres bailleurs pour équilibrer celle de la Commission européenne doivent totaliser 3 063 725 \$EU au cours de ces quatre années, dont 1 290 066 \$EU d'ores et déjà acquis en 2011-2013, ce qui laisse un solde à pourvoir de 1 773 659 EUR qui sera sollicité au cours des trois années restantes de la période d'octroi de l'aide de la Commission européenne, au début de 2016. La somme sollicitée des bailleurs de fonds pendant la période biennale considérée s'élève donc à 886 830 pour chacun des exercices annuels.</p> <p>Contributions de l'OIBT: \$EU1 773 659 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015 \$EU886 830 Année 2016: \$EU886 829</p>	<p>d'échange d'expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre réduit des suspensions frappant le commerce d'essences inscrites aux listes CITES</li> </ul>		
	<p><b>Total partiel 2015: \$EU 936 830</b> <b>Total partiel 2016: \$EU 886 829</b> <b>Total partiel biennal: \$EU1 823 659</b></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : RENFORCER LA CONSERVATION ET L'EXPLOITATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES FORÊTS TROPICALES PRODUCTRICES DE BOIS D'ŒUVRE**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>9. Examiner les effets de la conservation et de la protection dans les zones transfrontières du point de vue de la réalisation de la GDF. [AIBT de 2006, articles 1(m), (q), (n)] [Décision 2(XLV) du CIBT]</p>	<p>Organiser une conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières dans le but de favoriser le développement et la mise en œuvre des politiques, de la gouvernance et des dispositions institutionnelles relevant des forêts, en vue de l'effectivité de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts transfrontières, en tenant compte des expériences de l'OIBT et de ses partenaires dans les zones de conservation transfrontière. Cette conférence, qui se tiendra dans un pays sélectionné dans le bassin du Congo, fera suite à la Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières qui s'est tenue à Quito (Équateur) du 21 au 24 juillet 2010 en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, l'UICN et le Ministère équatorien de l'environnement. La conférence qui se tiendra dans le bassin du Congo couvrira également la manière de valoriser l'application des réglementations forestières et la gouvernance (FLEG) dans les aires tropicales de conservation transfrontière.</p> <p>Coût estimatif: \$EU300 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU300 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales transfrontières organisée en 2015</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 300 000 Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>Cette activité est en attente de financement. Toutefois, l'OIBT a co-organisé la Conférence régionale sur la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales de la sous-région du Grand Mékong et y a participé en mars 2016, en mobilisant des fonds d'un projet connexe [PD 577/10 Rev.1 (F)].</p>
<p>10. Favoriser la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes de la mangrove. [AIBT de 2006, articles 1(f), (j), (m),</p>	<p>Renforcer les actions pratiques et les partenariats destinés à faciliter la conservation, la restauration et la gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove, notamment en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examinant les actions que l'OIBT ainsi que d'autres organisations et parties prenantes ont prises en vue de conserver, de restaurer et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un rapport de synthèse préparé pour passer en revue les actions qu'ont prises l'OIBT et d'autres organisations et acteurs; et</li> </ul>	CRF	<p>Financement reçu: \$EU 250,000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU 50 000</p> <p>Examen effectué des mesures prises par l'OIBT et d'autres organisations et parties prenantes en vue de conserver, de restaurer et de gérer dans une optique pérenne les forêts et écosystèmes</p>

<p>(q), (r), (s)]</p>	<p>gérer dans une optique pérenne les forêts et écosystèmes de la mangrove, y compris les meilleures pratiques et approches novatrices telles que les paiements des services environnementaux (PSE); et en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisant une conférence internationale en juin/juillet 2016 en collaboration étroite avec ISME et d'autres partenaires pour:</li> <li>• Partager les enseignements dégagés et les défis et opportunités reconnus en matière de conservation, restauration et gestion durable des forêts et écosystèmes de la mangrove; et</li> <li>• Débattre des stratégies et actions pratiques que l'OIBT et ses pays membres pourraient prendre, par exemple élaborer un plan d'action complet, améliorer la base de données et le système d'information, ou encore renforcer les partenariats d'échange des connaissances et de renforcement des capacités, et déterminer ces stratégies.</li> </ul> <p>Coût estimatif: \$EU300 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU 50 000 Année 2016: \$EU250 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une conférence internationale sur les mangroves organisée en 2016</li> </ul>	<p>de la mangrove. Le rapport a été présenté au CRF lors de sa 49<sup>e</sup> session.</p> <p>La Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove: En faire une ressource vitale pour concrétiser les ODD et l'Accord de Paris, s'est tenue du 18 au 21 avril à Bali (Indonésie). Elle était organisée conjointement par l'OIBT, le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie et la Société internationale des écosystèmes de mangrove (ISME) avec le concours de nombreux partenaires dont le CIFOR, la FAO, le Service forestier américain, l'AFoCo ainsi que des groupes de la société civile proactifs en matière de mangroves et le secteur privé en Indonésie. Près de 300 décideurs, professionnels de terrain et représentants de collectivités de 25 pays y ont assisté.</p> <p>Reconnaissant la nécessité urgente de freiner la déperdition et la dégradation constante des mangroves, les participants à la conférence ont appelé les décideurs, les responsables de l'aménagement du territoire, les intervenants de terrain et scientifiques œuvrant dans le domaine de la mangrove, les organisations internationales, le secteur privé, les bailleurs de fonds et les collectivités côtières à redoubler d'efforts afin d'assurer que les écosystèmes de la mangrove qui subsistent sur la planète soient conservés, restaurés et protégés, mais aussi gérés et utilisés suivant des modes pérennes.</p> <p>Les présentations, vidéos d'une sélection d'orateurs liminaires et le rapport sur la conférence sont disponibles sur le site web de l'OIBT: <a href="http://www.itto.int/mangrove2017/">http://www.itto.int/mangrove2017/</a></p>
-----------------------	--	---	---

<p>11. Faciliter l'application des <i>Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois.</i> [AIBT 2006, article premier (m), (r)] [Décision 10(XLIV) du CIBT]</p>	<p>Conformément à la Décision 6(XLVI) l'application des Lignes directrices OIBT-UICN sur la biodiversité sera promue par les actions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de trois ateliers régionaux de renforcement des capacités par des formations (un dans chacune des régions tropicales), dans le cadre de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales (Initiative OIBT-CDB), afin de faciliter l'application élargie et efficace des <i>Directives OIBT-UICN sur la biodiversité</i>;</li> <li>• Sensibilisation et promotion de partenariats et de recherche de financements lors de réunions internationales en faveur d'une application étendue des <i>Directives OIBT-UICN</i> sur la biodiversité et de la mise en œuvre de l'Initiative OIBT-CDB, et diffusion et promotion des <i>Directives OIBT-UICN</i> sur la biodiversité dans le cadre d'autres tribunes pertinentes;</li> <li>• Organisation de manifestations parallèles lors des grandes réunions internationales pertinentes, comme les CdP à la CDB, se rapportant aux réalisations de l'Initiative OIBT-CDB et à leur contribution à la réalisation des Objectifs d'Aichi sur la biodiversité en matière de forêts; et</li> <li>• Enrichissement de la participation organisée des pays membres de l'OIBT au débat mondial sur la conservation de la biodiversité et la restauration des paysages, afin de les aider à adopter des démarches intégrées pour la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales, notamment par l'application efficace et élargie des <i>Directives OIBT-UICN</i> sur la biodiversité.</li> </ul> <p>Coût estimatif: \$EU340 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU170 000 Année 2016: \$EU170 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois ateliers régionaux de formation organisés</li> <li>• Participation accrue de l'OIBT aux réunions internationales pertinentes en 2015 et 2016, y compris l'organisation de manifestations collatérales</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 170 000 Année 2016 \$EU 170 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
	<p><b>Total partiel 2015: \$EU 520 000</b></p>			

	<b>Total partiel 2016:</b>	<b>\$EU 420 000</b>			
	<b>Total partiel biennal:</b>	<b>\$EU 940 000</b>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4: FREINER LE DÉBOISEMENT ET LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LE MONDE TROPICAL ET VALORISER L'APPORT DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
<p>12. En coopération avec les organismes compétents, continuer d'étudier les implications que comporte le changement climatique pour les forêts tropicales et la contribution de ces dernières à l'atténuation des effets du changement climatique.  <i>[AIBT 2006, article premier (f), (p)]</i>  <i>[Décision 1(XXXVIII) du CIBT]</i></p>	<p>(a) Un soutien de l'OIBT est nécessaire pour aider les membres à formuler et à mettre en œuvre une réponse intégrée du secteur forestier aux changements climatiques, et garantir une participation organisée dans le débat mondial concernant le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence aux réunions de la CCNUCC où sera abordée la question des forêts tropicales;</li> <li>• Faciliter la participation des pays membres producteurs de l'OIBT à des manifestations où le thème des forêts et du changement climatique figureront en bonne place dans l'ordre du jour; et</li> <li>• Organisation d'une manifestation collatérale aux Conférences des Parties à la CCNUCC sur le rôle de la gestion durable des forêts sous les tropiques en appui à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, et permettant la restauration de forêts tropicales dégradées.</li> </ul> <p>Coût estimatif: \$EU100 000  Sources de financement pressenties:  Contributions volontaires  Année 2015: \$EU50 000  Année 2016: \$EU50 000</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à deux Conférences des Parties à la CCNUCC en 2015 et 2016, et organisation de manifestations parallèles</li> <li>• Participation à une sélection de quatre réunions se rapportant aux forêts et au changement climatique</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>(a)  Financement reçu: \$EU ZÉRO  Financement à venir: Année 2015 \$EU 50 000  Année 2016 \$EU 50 000</p> <p>En utilisant les ressources limitées disponibles au titre d'activités du PTB et de sensibilisation connexes, les activités suivantes ont été prises en charge:</p> <p>Co-organisation du Séminaire international sur le changement climatique et les forêts: Mécanisme de financement de la REDD+ et son utilisation optimale (3 et 4 février 2015, Université de Tokyo, Japon) conjointement avec l'Institut de recherche sur la foresterie et les produits forestiers (FFPRI), le CIFOR, la JICA et l'Institut des stratégies environnementales mondiales (IGES),</p> <p>Organisation le 1<sup>er</sup> décembre 2015 d'une manifestation en marge de la CdP à la CCNUCC intitulée: «La REDD+ dans le cadre des INDC: Enseignements tirés de la gestion des forêts par les communautés en région tropicale en matière de gouvernance» en collaboration avec le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie, le Ministère de la conservation environnementale et de la foresterie du Myanmar, l'Administration forestière cambodgienne et l'Institut des ressources mondiales (WRI); et mise en place d'un stand d'exposition durant la deuxième semaine de la CdP-21 ainsi que d'un pavillon thématique sur le Forum mondial 2015 sur les paysages.</p> <p>Organisation le 17 novembre 2016 d'une</p>

	<p>(b) Étude sur les absorptions et émissions de carbone associées à la production et à l'utilisation de produits ligneux récoltés d'origine tropicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents et des résultats de recherche pertinents en vue de dresser une estimation des absorptions et émissions de carbone, y compris les travaux connexes de l'OIBT;</li> <li>• Mise en œuvre d'une étude de cas portant sur une sélection de produits bois tropicaux destinée à estimer leur teneur en carbone, les émissions de carbone résultant de leur production ainsi que leur durée sur les marchés des utilisations finales; et</li> <li>• Détermination des méthodologies disponibles pour estimer les absorptions et émissions de carbone à long terme qui sont associées à la production et à l'utilisation de produits bois tropicaux.</li> </ul> <p>Coût estimatif: \$EU70 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU70 000</p>	<p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude de cas menée pour estimer la teneur en carbone, les émissions de carbone résultant de la transformation et leur durée sur les marchés des utilisations finales</li> <li>• Un bilan des méthodes disponibles pour estimer les absorptions et émissions de carbone à long terme qui sont associées à la production et à l'utilisation de produits bois tropicaux</li> </ul>		<p>manifestation en marge de la CdP-22 à la CCNUCC intitulée: «Habilitation des paiements au titre du processus REDD+ sur la base des résultats: Enseignements à en dégager pour établir des références» en collaboration avec le Centre basque du changement climatique (Espagne), le MdEF indonésien, le FRIM et la Commission forestière du Ghana; et tenue d'un stand d'exposition OIBT durant la deuxième semaine de la CdP-22 et du Forum mondial 2016 sur les paysages.</p> <p>(b) Financement reçu: \$EU 67 555 Financement à venir: Année 2015 \$EU 2 445</p> <p>Cette activité subsidiaire s'est achevée en mobilisant un financement partiel mis à disposition. Le rapport a été présenté au CRF en sa 49<sup>e</sup> session.</p>
13.Continuer de favoriser une	Suite aux recommandations du Forum international sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des		CRF	

<p>meilleure compréhension de la contribution des services environnementaux à la gestion durable des forêts tropicales [Décision 2(XLVII) du CIBT]</p>	<p>forêts tropicales (San José, Costa Rica, du 7 au 10 avril 2014) qu'ont conjointement organisé l'OIBT, la FAO et le Fonds national de financement forestier du Costa Rica (FONAFIFO), cette activité continuera de favoriser les dispositifs de PSE en vue d'appuyer un financement novateur et pérenne de la GDF.</p> <p>(a) Prendre les dispositions nécessaires à la conduite d'études de cas sur les PSE au sein d'une sélection d'initiatives fructueuses, qui évalueront les politiques de développement, les lois, la gouvernance et les dispositions institutionnelles de mise en œuvre en vue de faciliter la conception et la mise en œuvre efficaces de dispositifs de PSE dans le monde tropical.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000 Année 2016: \$EU50 000</p> <p>(b) Participer aux réunions et réseaux internationaux importants liés aux PSE, y compris concernant le financement de la GDF</p> <p>Coût estimatif : \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU20 000 Année 2016: \$EU20 000</p>	<p>(a)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuf études de cas portant sur des exemples réussis de dispositifs de PSE menées</li> </ul> <p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions/réseaux pertinents sur les PSE; collaboration avec d'autres organisations pour favoriser les dispositifs de PSE renforcée</li> </ul>		<p>(a) Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 50 000 Année 2016 \$EU 50 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p> <p>(b) Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 20 000 Année 2016 \$EU 20 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>
<p>14. Apporter une contribution aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des incendies</p>	<p>(a) En collaboration avec la FAO, examiner et actualiser les <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i> et les <i>Recommandations volontaires de la FAO pour la gestion des feux</i> afin de tenir compte des interprétations scientifiques de l'état des forêts et de leur protection sous les tropiques au cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes directrices OIBT révisées publiées en 2016</li> <li>• Assistance à trois forums</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>(a) Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 80 000 Année 2016 \$EU 20 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

<p>touchant les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre. [AIBT de 2006, article premier (m)] [Décision 6(XXXIII) du CIBT]</p>	<p>des 15 dernières années, ainsi que des avancées de la recherche-développement réalisées à l'échelon mondial dans ce domaine et dans celui du changement climatique.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU80 000 Année 2016: \$EU20 000</p> <p>FAO : à décider (approx. \$EU10 000)</p> <p>(b) Provisionner les contributions de l'OIBT au Groupe consultatif mondial sur les incendies de forêt relevant de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) ainsi qu'au Réseau mondial sur les incendies de forêt (GWFN Network) et au Centre mondial de surveillance des incendies (CMSI) qui s'y rattachent, et dispenser un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui doit se tenir en République de Corée en 2015; par ailleurs, organiser une manifestation parallèle et appuyer la participation de 18 participants au maximum issus de pays membres producteurs qui mettent en œuvre des projets de l'OIBT concernant le feu afin de présenter et d'échanger leurs expériences lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt dont la tenue est prévue en République de Corée en 2015.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p>	<p>préparatoires dans trois régions de production OIBT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la participation à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt apporté à six participants de chacune des trois régions productrices de l'OIBT et organisation d'une manifestation parallèle</li> </ul>		<p>(b) Financement reçu: \$EU 60 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU 40 000</p> <p>En mobilisant des fonds disponibles permettant un financement partiel, l'OIBT a dispensé un appui aux Réseaux régionaux sur les incendies de forêt en Afrique, en Asie et en Amérique latine ainsi qu'à d'autres efforts de coopération interinstitutionnelle dans leurs réunions préparatoires à la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt qui s'est tenue en République de Corée en octobre 2015. Elle a aussi organisé une manifestation parallèle et a prêté son appui à la participation de 14 personnes de pays membres producteurs qui mettent en œuvre des projets de l'OIBT concernant le feu, afin que celles-ci puissent présenter et échanger leurs expériences lors de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt. Un numéro spécial d'AFT (AFT 24/2) sur les feux de forêt intitulé «Mettre un frein aux incendies de forêt» a été publié ainsi que d'autres matériaux de vulgarisation sur le feu. Cette activité est achevée.</p>
--	---	--	--	--

	Année 2015: \$EU100 000			
	<b>Total partiel 2015:</b>	<b>\$EU 370 000</b>		
	<b>Total partiel 2016:</b>	<b>\$EU 140 000</b>		
	<b>Total partiel biennal:</b>	<b>\$EU 510 000</b>		

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5:      AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS SUR LES FORÊTS TROPICALES, LES MARCHÉS ET LE COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
15. Poursuivre la publication du bulletin de l'OIBT <i>Actualités des forêts tropicales</i> (AFT). [AIBT de 2006, articles 27, 28]	Travaux de session ordinaire.  Coût estimatif:                    \$EU520 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015: \$EU260 000 Année 2016: \$EU260 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à quatre numéros d'AFT publiés et diffusés dans les trois langues de travail de l'OIBT</li> </ul>	Conseil	Financement reçu: \$EU 780 000 <i>(dont 260 000 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</i> Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO Année 2017 \$EU ZÉRO  <ul style="list-style-type: none"> <li>L'OIBT a publié en 2015 et 2016 huit numéros d'Actualités des Forêts Tropicales (AFT), une revue qui promeut la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales, comme suit:</li> <li>Numéro 24-1: <b>Dépasser les polémiques entourant les politiques d'achat</b>, qui passe en revue les effets des politiques publiques d'achat de bois tropicaux.</li> <li>Numéro 24-2: <b>Mettre un frein aux incendies de forêt</b>, qui présente les travaux de l'OIBT en matière de feux de forêt.</li> <li>Numéro 24-3: <b>Prouver la valeur des bois tropicaux</b>, qui explore les efforts menés en vue d'élaborer des profils environnementaux de produits pour les bois tropicaux et produits dérivés.</li> <li>Numéro 24-4: <b>Les forêts se hissent au sommet</b>, qui met en exergue les Lignes directrices de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles, ainsi que d'autres actions menées sur le terrain pour mettre en œuvre la GDF.</li> <li>Numéro 25-1: <b>L'OIBT et la CITES : un partenariat qui perdure</b>, qui présente les résultats, avantages et impacts du Programme OIBT-CITES à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro 25-2: <b>Agir localement</b>, qui présente des preuves que les collectivités locales sont de bons gestionnaires de la forêt.</li> <li>• Numéro 25-3: <b>Des mesures créatrices de valeur</b> », où l'on défend la valeur ajoutée dans le secteur des bois tropicaux.</li> <li>• Numéro 25-4: <b>Le Conseil nomme le nouveau dirigeant de l'OIBT</b>, qui présente les résultats de la 52<sup>e</sup> session du Conseil et des travaux de l'OIBT en matière de C&amp;I.</li> </ul> <p>Concernant l'année 2017 – et au moment de la préparation du présent rapport – trois numéros étaient parus et un 4e était en préparation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro 26-1: <b>Des activités qui échappent aux radars?</b>, qui explore les effets des opérations artisanales dans le secteur des bois tropicaux.</li> <li>• Numéro 26-2: <b>Tout n'est pas perdu</b>, qui examine le potentiel des forêts tropicales s'agissant de relever les défis mondiaux et le rôle de l'OIBT à cet égard.</li> <li>• Numéro 26-3: <b>Défendre le terrain des mangroves</b>, qui explique pourquoi il faut mettre un terme au recul des mangroves et restaurer les écosystèmes de mangrove dégradés.</li> <li>• Numéro 26/4: en préparation.</li> </ul> <p>Par ailleurs, en août 2016, sortie d'une application gratuite pour smartphones et tablettes qui donne instantanément accès au bulletin <i>AFT</i>.</p> <p><i>AFT</i> est distribué en version imprimée à plus de 15 000 abonnés, particuliers et organisations, dans plus de 160 pays. Il est également disponible en ligne et sur l'application TFU.</p>
--	--	--	---

<p>16. Collaborer avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) à l'organisation et à la tenue de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché portant sur le commerce mondial des bois tropicaux durant les sessions du CIBT qui doivent se tenir en 2015 et 2016. [AIBT de 2006, article premier (e), (h)]</p>	<p>Travaux réguliers en session. Les thèmes des discussions annuelles du marché seront déterminés lors des sessions du Conseil précédant immédiatement ces discussions.</p> <p>Coût estimatif: \$EU70 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015: \$EU35 000 Année 2016: \$EU35 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions annuelles de l'OIBT sur le marché organisées en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu: \$EU 105 000 (dont 35 000 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</p> <p>Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>Le Secrétariat a collaboré avec le TAG aux préparatifs et à la conduite de la Discussion annuelle 2015 de l'OIBT sur le marché qui avait pour thème «Rehausser le profil des bois tropicaux sur le marché» en conjonction avec la cinquante et unième session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie) du 16 au 21 novembre 2015. La Discussion sur le marché 2016 sur le thème «Accords de libre-échange: Défis et opportunités pour le commerce des bois tropicaux» a été organisée concomitamment à la cinquante-deuxième session du CIBT à Yokohama (Japon) du 7 au 12 novembre 2016. La Discussion sur le marché 2017, dont le thème est «Partager les expériences et promouvoir l'investissement dans la filière des bois tropicaux et de la foresterie tropicales» est mise sur pied en liaison avec le TAG.</p>
<p>17. Poursuivre la publication du rapport du Service d'information sur le marché (MIS). [AIBT de 2006, articles 27, 28]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p> <p>Coût estimatif: \$EU400 000</p> <p>Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015: \$EU200 000 Année 2016: \$EU200 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un maximum de quarante-six TTMR publiés en 2015 et 2016 (23 numéros par an)</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu: \$EU 614 000 (dont 207 000 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</p> <p>Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO Année 2017 \$EU ZÉRO</p> <p>Avec le financement de 200 000 \$EU approuvé au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif pour 2015, vingt-trois numéros du Rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR) ont été publiés en 2015. La provision de la même somme pour 2016 à laquelle s'ajoute 7 000 \$EU supplémentaires pour augmentation des coûts a</p>

				<p>permis à cette publication de continuer, bien que la parution ait été suspendue en juillet et en août en même temps que d'autres activités essentielles en raison de versements insuffisants au budget administratif. Vingt et un numéros ont été publiés en 2016. Avec le financement de 207 000 \$EU approuvé au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif de 2017, cette publication a été poursuivie, sachant que 23 numéros auront été publiés d'ici à la fin de l'année.</p>
<p>18. Renforcement des travaux statistiques et bases de données statistiques. [AIBT de 2006, article 27]</p>	<p>Travaux de session ordinaire. Le Comité prendra des dispositions relatives aux activités destinées à améliorer les bases de données statistiques, à maintenir l'accès aux bases de données sur le commerce international des produits forestiers et à maintenir sa participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières ainsi qu'aux processus d'élaboration du Questionnaire commun sur le secteur forestier.</p> <p>Coût estimatif: \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015: \$EU20 000 Année 2016: \$EU20 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à deux réunions du Groupe de travail intersecrétariats en 2015 et 2016.</li> <li>• Actualisation et affinage du Questionnaire commun</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu: \$EU 60 000 (dont 20 000 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</p> <p>Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO Année 2017 \$EU ZÉRO</p> <p>Avec le financement approuvé de 20 000 \$EU au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif pour 2015, l'OIBT a participé à la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières (IWGFS) qui s'est tenue au siège de l'OIBT du 27 au 29 janvier 2015 pour examiner les révisions qui seront proposées au système harmonisé de classification et procéder aux préparatifs de la distribution du Questionnaire commun sur le secteur forestier (JFSQ). Un abonnement au <i>Global Trade Atlas</i> a été souscrit par l'OIBT en vue de lui faciliter les analyses statistiques du commerce du bois. Une intégration plus poussée des séries de prix dans une base de données ainsi que la poursuite du développement de la base de données des produits primaires et PBTS ont été menées à bien au cours de la période 2015-2016. En 2016, l'IWGFS s'est réuni à Genève les 9 et 10 février. L'amélioration du</p>

				<p>Questionnaire commun s'est poursuivie durant cette réunion avec la préparation de nouvelles définitions et codes principalement articulés sur ceux de la proposition de Nomenclature combinée (NC) pour le système harmonisé 2022. La mise au point d'un facteur de conversion a également été discutée et complétée durant la réunion et le questionnaire a été adressé aux pays membres. En 2017, l'IWGFS s'est réuni à Rome du 7 au 9 février. La réunion a essentiellement porté sur la révision des définitions de certains produits bois du Questionnaire commun afin de couvrir les innovations les plus actuelles en matière de produits bois. La réunion a également examiné la proposition conjointe finale soumise à l'Organisation mondiale des douanes afin que soient inclus dans le Système harmonisé (SH) 2022 les nouveaux produits bois présentant un intérêt. Cette proposition commune constitue l'aboutissement de travaux sur trois années entre les 4 organisations. La proposition va maintenant être analysée au cours des divers cycles de réunions de l'OMC dans l'espoir que les produits proposés seront inclus dans le SH 2022. Le Questionnaire sur les facteurs de conversion a également été discuté sachant que le déroulement et les soumissions de la part des pays producteurs membres de l'OIBT sont relativement lents et difficiles. Il a été convenu que l'Organisation publierait les résultats de l'étude au début de 2018, malgré les rares soumissions reçues.</p>
19. Renforcement du travail de relations publiques, de sensibilisation et de vulgarisation destiné à mieux faire connaître la	<p>Travaux de session ordinaire.</p> <p>Continuer de faire en sorte que l'OIBT touche un public aussi large que possible en:</p> <p>(a) Mettant en œuvre des activités de communication et de sensibilisation, y compris en améliorant et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à trois nouvelles</li> </ul>	Conseil	<p>(a) Financement reçu: \$EU 342 063</p>

<p>réalisation des objectifs de l'Organisation. [AIBT de 2006, article 1] [Décision 4(XXVII) du CIBT]</p>	<p>en actualisant le site web de l'OIBT dans les trois langues officielles; en publiant et en diffusant des rapports OIBT pertinents, y compris les rapports annuels et les bulletins d'information; en rédigeant, éditant et diffusant auprès du public du matériel de relations publiques (affiches, brochures, dépliants, calendriers, etc.).</p> <p>Coût estimatif: \$EU228 042 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015: \$EU114 021 Année 2016: \$EU114 021</p>	<p>publications de la série Technique publiées et diffusées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication du bulletin <i>Tropical Forest News</i> tous les deux mois</li> <li>• Nouvelles affiches, brochures, dépliants et prospectus publiés</li> <li>• Publication de deux rapports annuels dans les trois langues</li> <li>• Base de données photographiques enrichie</li> <li>• Nouveau site web de l'OIBT offrant un design et des fonctionnalités améliorés</li> </ul>	<p>(dont 114 021 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</p> <p>Financement à venir: Année 2015 ZÉRO Année 2016 ZÉRO Année 2017 ZÉRO</p> <p>Les activités effectuées ont été les suivantes:</p> <p><u>Actualisations et améliorations au site web de l'OIBT actuel:</u> Le site web de l'OIBT (<a href="http://www.itto.int">www.itto.int</a>), qui est disponible en anglais, français, espagnol et japonais, a été régulièrement mis à jour. Ce site offre un large éventail d'informations sur les travaux de l'OIBT tels que des éditoriaux; des nouvelles; des appels à propositions; des avis de vacance; des informations destinées au Conseil international des bois tropicaux et à ses Comités; des publications, dont <i>Actualités des Forêts Tropicales</i> et les séries Politique forestière et Technique; des bases de données; le Service d'information sur le marché (MIS); des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT, sur les Programmes thématiques de l'Organisation, sur sa collaboration avec la CDB et la CITES; le mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) associé au FLEGT; une liste d'événements à venir; l'outil de recherche dans la base de données sur les projets de l'OIBT; et des liens pour accéder à la chaîne YouTube de l'OIBT ou s'abonner au <i>Tropical Forest News</i>.</p> <p>L'outil de recherche de projets de l'OIBT a été amélioré en 2016; il permet désormais d'afficher les coordonnées des agences d'exécution, les sites web, photos, vidéos et réseaux sociaux associés aux projets, ainsi que d'autres réalisations s'y rapportant, tels que rapports d'achèvement, rapports et articles techniques, rapports d'évaluation a posteriori et matériaux</p>
---	---	--	---

				<p>de diffusion.</p> <p>Au moment de la préparation du présent rapport, un total de 49 vidéos présentant les travaux de l'Organisation étaient en ligne sur la chaîne YouTube de l'OIBT.</p> <p>En 2016, a été créée une page web (<a href="http://www.itto.int/ittc-52/">http://www.itto.int/ittc-52/</a>) dédiée à la couverture exhaustive de la 52<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux, avec sont actualité quotidienne, les développements, les présentations, des photos et des éclairages. En 2017, une page web de même nature (<a href="http://www.itto.int/mangrove2017/">http://www.itto.int/mangrove2017/</a>) a été créée pour couvrir la <i>Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove</i> et en rendre compte.</p> <p><u>Activités ordinaires de sensibilisation:</u> Une exposition de photographies consacrée aux projets et activités de l'OIBT a été organisée lors du CIBT-52 en 2016. En 2017, une nouvelle exposition de photos a été organisée à la Bibliothèque centrale de Yokohama du 19 septembre au 9 octobre. L'OIBT a également conduit plusieurs activités de sensibilisation en collaboration avec les autorités compétentes de son pays hôte (le Japon), notamment des conférences dans des écoles et universités, et au titre du programme de stagiaires de la JICA; les éditions annuelles du <i>Green Earth Festival</i>, du <i>Yokohama International Forum</i>, du festival <i>Yokohama International Festa</i>, du <i>Global Seminar for Youth</i>; et autres programmes et activités organisées par la Ville de Yokohama.</p> <p><u>Publications:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• AFT (voir l'activité 15)</li><li>• Série Politique forestière: PS-21 «Critères</li></ul>
--	--	--	--	---

	<p>(b) Matériel de relations publiques et stands destinés à faire connaître les travaux de l'OIBT lors de manifestations internationales pertinentes durant la période biennale concernée (par ex., CdP-21 à la CCNUCC à Paris en 2015, XIV<sup>e</sup> Congrès mondial de la foresterie, CdP à la CBD en 2016, le FNUF-11, 23<sup>e</sup> COFO ainsi que d'autres réunions qui ne sont pas couvertes dans le cadre d'autres activités du PTB BWP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des travaux de l'OIBT à un nombre de rencontres internationales pouvant aller jusqu'à cinq.</li> </ul>		<p>et indicateurs de la GDF» et PS-20 «Lignes directrices volontaires pour la GDF».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Série Technique: TS-46 «Le point sensible vert vif» (dont la sortie est prévue lors du CIBT-53), TS-45 «Le Commerce européen des bois tropicaux en mutation», TS-44 «Les incidences des politiques d'achat de bois», TS-43 «Guide technique de la quantification des avantages carbone», «Évaluation des lignes directrices de l'OIBT sur la restauration», et «Analyse du cycle de vie des platelages en ipé et en cumaru, du contreplaqué de meranti et des débités en acajou d'Afrique».</li> <li>• Service d'information sur le marché (MIS): rapport mis en ligne toutes les deux semaines</li> <li>• Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</li> <li>• Rapports annuels 2014, 2015 et 2016</li> <li>• Matériaux de diffusion et publicité: fiches techniques de chacun des Programmes thématiques, et affiches nouvelles sur les lignes directrices volontaires de la GDF, les programmes thématiques, les mangroves, la gestion du feu en milieu forestier, le Programme de bourses, les C&amp;I, l'application TFU, l'évaluation des lignes directrices de l'OIBT, les projets achevés en 2016 et leurs avantages clés.</li> <li>• Le Programme OIBT-CITES et ses bulletins d'information</li> <li>• Le service FLEGT de veille indépendante du marché FLEGT (IMM)</li> <li>• Douze numéros du bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i> publiés et diffusés (quatre numéros en 2015, 2016 et 2017)</li> <li>• Calendriers de l'OIBT 2015, 2016, 2017 et 2018 publiés</li> </ul>
--	--	--	--	---

	<p>Coût estimatif: \$EU169 308</p> <p>Sources de financement pressenties :</p> <p>Dépenses opérationnelles essentielles</p> <p>Année 2015-\$EU84 654</p> <p>Année 2016-\$EU84 654</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs publications issues de projets et activités de l'OIBT ont également été diffusées par le biais des moyens de communication de l'OIBT.</li> </ul> <p>(b)</p> <p>Financement reçu: \$EU 253 962 <i>(dont 84 654 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</i></p> <p>Financement à venir: Année 2015 ZÉRO Année 2016 ZÉRO Année 2017 ZÉRO</p> <p>En 2015-2017, l'OIBT a participé aux rencontres suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, dont cinq manifestations collatérales et un stand avec du personnel exposant et diffusant des publications de l'Organisation;</li> <li>• 21<sup>e</sup> CdP à la CCNUCC, dont trois manifestations collatérales et un stand avec du personnel exposant et diffusant des publications de l'Organisation;</li> <li>• La Semaine de la foresterie Asie-Pacifique 2016, en y accueillant la filière 1 «Voies de la prospérité» et en y tenant un stand où ont été exposées et diffusées des publications de l'OIBT.</li> <li>• La 23<sup>e</sup> session du Comité des forêts de la FAO (COFO-23) et la Semaine mondiale des forêts, en organisant une manifestation parallèle avec plusieurs partenaires</li> <li>• La 6<sup>e</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD)</li> <li>• La CdP-17 à la CITES, en y organisant une manifestation parallèle présentant les travaux menés dans le cadre du Programme OIBT-CITES sur l'application de la liste CITES des espèces arborescentes tropicales</li> </ul>
--	---	--	--	--

	<p>(c) Couverture des sessions du CIBT par le <i>Bulletin des négociations de la Terre</i> (ENB)</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couverture numérique quotidienne des sessions du CIBT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CdP-22 à la CCNUCC, en y organisant deux manifestations parallèles: «Habilitation des paiements au titre du processus REDD+ sur la base des résultats»; et «La REDD+ au sein des contributions déterminées au niveau national». L'OIBT a également participé au Forum mondial sur les paysages</li> <li>• La CdP-13 à la CDB, en y contribuant des apports au segment de haut niveau ainsi qu'à d'autres points de l'ordre du jour, et en y organisant une manifestation parallèle: «La conservation transfrontière dans un monde sans frontières»</li> <li>• La conférence de la Division 5 de l'IUFRO: «Les innovations du secteur forestier pour un avenir plus vert»</li> <li>• À la date de rédaction du présent rapport, l'OIBT prend les dispositions nécessaires à sa participation à la 23<sup>e</sup> CdP-23 à la CCNUCC</li> </ul> <p>L'OIBT a reçu un parrainage pour présenter ses travaux lors des rencontres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier sur le renforcement des dispositifs de contrôle des forêts et chaînes de commercialisation dans les économies de l'APEC, en août 2016, la troisième Réunion officielle de haut niveau tenue sous les auspices de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)</li> <li>• Congrès de l'IUFRO pour la région Asie et Océanie</li> </ul> <p>La liste complète des activités de l'OIBT en matière de coopération et collaboration internationales figure dans les rapports annuels de l'Organisation.</p> <p>(c) Financement reçu: \$EU 35 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU 20 000</p>
--	--	---	--

	Année 2016: \$EU50 000			Année 2016 \$EU 45 000  Une couverture média du 51 <sup>e</sup> CIBT et du 52 <sup>e</sup> CIBT a été assurée par l'ENB; on trouvera les articles concernés mis en ligne sur <a href="http://www.iisd.ca/forestry/itto/ittc51/">http://www.iisd.ca/forestry/itto/ittc51/</a> et <a href="http://enb.iisd.org/forestry/itto/ittc52/">http://enb.iisd.org/forestry/itto/ittc52/</a> . L'ENB a assumé la majeure partie des coûts de sa participation.
20. Améliorer l'image de marque, le positionnement et le marketing de l'OIBT. [AIBT de 2006, articles 1(a), (b), (f), (h), (o)]	<p>Dans le sillage des stratégies de levée de fonds et de gestion des connaissances qui ont été mises au point pour l'OIBT au titre du PTB 2013-2014, cette activité a pour objet d'améliorer la visibilité de l'OIBT auprès des organisations internationales, ainsi que d'autres plateformes (c.-à-d. le secteur privé, le secteur universitaire, les bailleurs de fonds, les ONG, etc.) en publiant des études de cas et des messages convaincants sur la valeur ajoutée des travaux de l'OIBT s'agissant de favoriser la GDF et le commerce de bois légaux produits dans une optique pérenne.</p> <p>Coût estimatif: \$EU250 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU150 000 Année 2016: \$EU100 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux vidéos de qualité sur les travaux de l'Organisation;</li> <li>• Développement et diffusion de supports multimédia;</li> <li>• Matériaux imprimés (dépliants, brochures et affiches)</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu: \$EU 50 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU 100 000 Année 2016 \$EU 100 000</p> <p>Cette activité a été suspendue à cause de la dépréciation et de la perte de fonds OIBT. Néanmoins, le Secrétariat a produit deux vidéos, l'une sur les «Critères et indicateurs de la GDF» et l'autre intitulée: «Les collectivités locales: des gestionnaires de la forêt par excellence». Elles sont toutes deux en ligne (en anglais, espagnol, français et japonais) sur la chaîne YouTube de l'OIBT. D'autres initiatives connexes prises par le Secrétariat comprennent l'organisation d'une exposition photo sur les projets lors des sessions de l'OIBT et autres rencontres. Pour en savoir plus, ou pourra se référer à l'activité 19.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation de fonds OIBT et tous travaux complémentaires relevant de cette activité nécessiteront un nouveau financement.</p>
21. Mise en œuvre de la Stratégie OIBT de gestion des connaissances et du Plan d'action y afférent – [AIBT de 2006, Articles 1(c),	Cette activité, qui s'inscrit dans le prolongement de l'activité 22 du PTB 2013-2014 visant à «Élaborer une stratégie OIBT de gestion des connaissances et les lignes directrices y afférentes», comprend la mise en œuvre de la «Stratégie OIBT de gestion des connaissances et du Plan d'action y afférent» approuvés lors de la 49 <sup>e</sup> Session du CIBT à Libreville	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du personnel de l'OIBT aux outils de communication, y compris les réseaux sociaux;</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 50 000 Année 2016 \$EU 50 000</p>

<p>(r)]</p>	<p>(Gabon). Il comprend les composantes suivantes:</p> <p>(a) Renforcement des capacités et formation du personnel de l'OIBT</p> <p>Coût estimatif: \$EU30 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires (\$EU30 000 de l'activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>(b) Apprentissage et réseautage enrichis, y compris à l'échelon régional (par l'intermédiaire des agents régionaux de l'OIBT)</p> <p>Coût estimatif: \$EU30 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires (\$EU30 000 de l'activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>(c) Nouvel examen des buts et objectifs globaux de la Stratégie OIBT de gestion des connaissances</p> <p>Coût estimatif: \$EU20 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires (\$EU20 000 de l'activité 22 du PTB 2013-2014)</p> <p>(d) Publications et autres matériaux ciblés dressant une synthèse des principaux résultats des projets de l'OIBT</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000 Année 2016: \$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du réseautage de l'OIBT, notamment à l'échelon régional</li> <li>• Publications axées sur des projets spécifiques</li> <li>• Rapport sur le nouvel examen de la Stratégie et du Plan d'action de gestion des connaissances</li> </ul>		<p>(a) Un soutien partiel a été dispensé pour une formation du personnel de l'OIBT aux outils de communication au cours du premier trimestre 2016.</p> <p>(b)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En matière d'activités destinées à permettre une meilleure exploitation et de meilleurs échanges des enseignements et connaissances tirés des projets, la synthèse des réalisations agrégées des Programmes thématiques de l'OIBT REDDES et TFLET, tournées vers les objectifs programmatiques, a été présentée au 51<sup>e</sup> CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie).</li> <li>• En matière de réseautage, un accord avait été conclu avec le Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) qui assignait à l'OIBT la coordination de la Phase 2 du Réseau mondial de traçabilité du bois (GTTN) pour la période triennale 2016-2018. En raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT, cet accord n'a pu être exécuté et la coordination du GTTN a été confiée à une autre institution.</li> </ul> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation de fonds OIBT et tous travaux complémentaires relevant de cette activité nécessiteront de nouveaux financements.</p>
-------------	--	---	--	--

<p>22. Effectuer la revue biennale et l'évaluation de la situation mondiale des bois. [article 28 de l'AIBT de 2006]</p>	<p>(a) Publication de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2013-2014</i> durant la première moitié de 2015.</p> <p>Coût estimatif: \$EU50 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015: \$EU50 000</p> <p>(b) Examen du projet d'éléments pour la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2015-2016</i>.</p> <p>Coût estimatif: \$EU40 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2016: \$EU40 000</p>	<p>(a) <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i> publiée en 2015</p> <p>(b) Projet d'éléments examiné lors de la cinquante-deuxième Session du Conseil en 2016</p>	<p>Conseil</p>	<p>(a) Financement reçu: \$EU 116 000 (dont 56 000 \$EU in 2017 en application de la Décision 2(LII)) Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>La <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2013-2014</i> a été publiée en juillet 2015. Une somme supplémentaire de \$EU 10 000 a été mise à disposition du budget administratif devant couvrir les coûts de la conception et de la maquette.</p> <p>La <i>Revue biennale 2015-2016</i> a été publiée en 2017 dans le cadre de la prorogation du PTB au titre des dépenses opérationnelles essentielles du budget administratif 2017 qui ont été approuvées (coût total de 96 000 \$EU, dont une enveloppe supplémentaire de 6 000 \$EU mise à disposition sur le budget administratif, pour les besoins de la conception et de la maquette.</p> <p>(b) Financement reçu: \$EU 40,000 Financement à venir: Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>Les éléments bruts de la <i>Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois</i> pour la période 2015-2016 ont été présentés par le consultant et examinés par le CIBT à sa cinquante-deuxième session en 2016.</p>
<p>23. Création d'une base centralisée en ligne de profils interactifs sur les secteurs de l'industrie et du commerce du bois ainsi que de la</p>	<p>Cette activité présentera dans le cadre d'un site web d'accès facile à partir de la page d'accueil du site de l'OIBT, la vaste somme d'informations dont dispose l'OIBT sur l'industrie et le commerce dans ses pays membres producteurs. Elles seront complétées par des informations que fourniront directement des organismes gouvernementaux, des associations du commerce et de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et promotion de la base en ligne de profils sur le commerce et l'industrie dans les pays</li> </ul>	<p>CEM</p>	<p>Financement reçu: \$EU 100 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU 50 000</p> <p>Cette activité a été exécutée par la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF) conformément à un protocole d'accord conclu</p>

<p>foresterie dans les pays membres producteurs en appui à la transparence et à la diversification du marché des bois tropicaux. [AIBT 2006, article 1]</p>	<p>l'industrie ainsi que des entreprises privées dans les pays membres producteurs. Sur ce site web figureront également des informations sur les mesures prises dans chaque pays pour assurer la légalité de la production de bois, afin d'aider ainsi les importateurs à se conformer aux exigences de diligence raisonnée auxquelles ils sont tenus.</p> <p>Coût estimatif: \$EU150 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU100 000 Année 2016: \$EU50 000</p>	<p>producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une augmentation des demandes de renseignements émanant des marchés traditionnels et émergents en direction des exportateurs de bois tropicaux</li> <li>• Une augmentation du nombre de marchés fournis</li> <li>• Une augmentation du nombre de produits exportés vers les marchés traditionnels et émergents</li> </ul>		<p>entre l'OIBT et l'ETTF. Un rapport final a été transmis par l'ETTF au Secrétariat en 2016; le site web (www.timbertradeportal.com) est en fonctionnement et reçoit de nombreuses visites. Cette activité peut être considérée comme achevée en mobilisant les fonds mis à disposition.</p>
<p>24. Élaboration d'une déclaration environnementale de produit (DEP) pour une sélection de produits ligneux tropicaux. [AIBT de 2006, article premier (a), (f), (s) de l'AIBT de 2006]</p>	<p>Cette activité permettra de compiler les déclarations environnementales de produit (EPD) grâce à la constitution d'une base de données d'inventaire du cycle de vie et des rapports d'évaluation du cycle de vie pour trois produits, en complément des travaux qui ont été menés pour élaborer les EPD sur les contreplaqués en meranti, les platelages en ipé et les débités en khaya au titre du PTB 2013-2014. Cette activité a été soumise et avalisée par le Groupe consultatif de l'OIBT sur le commerce.</p> <p>Coût estimatif: \$EU180 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU90 000 Année 2016: \$EU90 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports évaluation du cycle de vie, empreinte carbone et déclarations environnementales sur les produits pour trois produits</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu: \$EU Zéro Financement à venir: Année 2015 \$EU 90 000 Année 2016 \$EU 90 000</p> <p>Cette activité est en attente d'un financement. Les travaux se sont poursuivis en 2015 en mobilisant un reliquat de financement d'une activité du PTB 2013-2014. Les trois EPD originellement proposées sont à présent achevées et tous travaux complémentaires au titre de cette activité nécessiteront un nouveau financement.</p>
<p>25. Promotion du commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources de</p>	<p>Promouvoir la création et la mise en œuvre de systèmes d'information en ligne conçus et exploités pour mettre à la disposition des consommateurs des données et des informations fiables leur permettant d'identifier et d'acheter des bois légaux de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) élaboré et mis en</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu: \$EU 4 499 438 Financement à venir: ZÉRO (Financement reçu équivalent à une contribution de 4 millions d'euros au taux de change actuel)</p>

<p>production en gestion durable et où les récoltes sont pratiquées dans la légalité. [AIBT de 2006, article 1(d), (k), (n), (o)]</p>	<p> durable, en coopération avec les gouvernements et des partenariats public-privé.</p> <p>En 2014, l'OIBT a finalisé un contrat de 4,4 millions d'euros (comprenant la somme de 375 000 EUR qui sera apportée par l'OIBT au titre de sa contribution en nature) avec l'Union européenne, en vue de mettre en place un mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM) des bois agréés FLEGT commercialisés dans l'Union européenne. Cette activité avait été incluse sous l'activité 25 du PTB 2013-2014, car leur démarche d'exécution (ci-dessus) et leurs objectifs étaient très similaires. Le mécanisme SIM sera mis en œuvre de 2014 à 2018 et il sera rendu compte de son avancement au CEM dans le cadre de cette activité du PTB durant la période 2015-2016.</p> <p>N°d'activité: PP-A/49-291 Numéro du contrat avec l'UE: DCI-ENV/2013/316-244</p> <p>Coût estimatif: Intégralement financée par une subvention de l'UE de 4 millions EUR jusqu'en 2018.</p>	œuvre		<p>Au cours de 2015, le rapport d'état des lieux sur les importations de bois tropicaux dans l'UE a été achevé et a été publié dans la série Technique de l'OIBT. Les quatre premiers membres du Réseau d'information SIM (d'Allemagne, du Ghana, d'Espagne et du Royaume-Uni) ont été recrutés durant l'année 2015 et les premiers rapports nationaux ont été préparés au début de 2016. Les travaux liés au mécanisme SIM avaient été suspendus pendant la majeure partie de 2016 jusqu'au début de 2017 en raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT et jusqu'à ce qu'un accord sur la manière de procéder soit trouvé avec la CE/UE. Le mécanisme SIM a été réactivé en avril 2017. Le réseau SIM a été remis en place, sous l'égide d'un nouveau consultant et analyste des marchés qui a été désigné. Des consultants sur le marché ont été recrutés dans les pays suivants: Belgique, France, Allemagne, Ghana, Indonésie, Italie, Pays-Bas, Espagne et R.-U. Le Rapport annuel 2015-2016 a été publié tandis qu'un nouveau site web et bulletin d'information seront lancés d'ici à la fin de l'année.</p>
	<p><b>Total partiel 2015: \$EU1 203 675</b> <b>Total partiel 2016: \$EU1 093 675</b> <b>Total partiel biennal: \$EU2 297 350</b> <i>(non compris l'activité 25)</i></p>			

**PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6:      RENFORCER ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTABLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA GDF ET INTENSIFIER LE COMMERCE DES BIENS ET SERVICES FORESTIERS OBTENUS DE FORÊTS EN GESTION PÉRENNE**

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	État d'exécution
<p>26. Prendre en compte les conseils du groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) et faciliter l'implication de ces groupes). [Décisions du CIBT 9(XXVIII) et 2(XXXII)]</p>	<p>Travaux de session ordinaire. Encourager tout appui à la participation des membres du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p> <p>Coût estimatif:                    \$EU80 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU40 000 Année 2016: \$EU40 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins quatre représentants du TAG et du GCSC bénéficient d'une aide leur permettant de participer aux sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu:    \$EU 80 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO Année 2017 \$EU ZÉRO</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation des fonds de l'OIBT. Toutefois, de nouveaux financements annoncés lors des 51<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> sessions du CIBT ont permis de poursuivre l'aide à la participation du TAG et du GCSC aux sessions du Conseil.</p>
<p>27. Continuer de faire le nécessaire pour assurer la coopération et la concertation entre l'OIBT et le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) ainsi que d'autres organisations, institutions et initiatives internationales et régionales pertinentes. [AIBT de 2006, article 15]</p>	<p>Maintenir une participation active de l'OIBT au PCF et au FNUF en y apportant des contributions et en participant de manière effective aux activités pertinentes, en œuvrant à des réunions du FNUF et du PCF et en prenant en charge une partie des coûts des travaux et activités pertinents selon un partage équitable des coûts avec les autres membres du PCF.</p> <p>Coût estimatif:                    \$EU100 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000 Année 2016: \$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de l'OIBT au FNUF-11 en 2015 et à un maximum de quatre réunions du PCF en 2015 et 2016</li> <li>• Contributions à un maximum de trois initiatives communes du PCF en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu:    \$EU 60 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU 25 000 Année 2016 \$EU 15 000</p> <p>Le Secrétariat a mené les activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à l'AHEG-2 sur l'Arrangement international sur les forêts et aux réunions connexes du PCF en janvier 2015;</li> <li>• Participation au FNUF-11, aux réunions connexes du PCF et à sa manifestation collatérale en mai 2015;</li> <li>• Participation à l'AHEG-1 sur le Plan stratégique et aux réunions du PCF en avril 2016;</li> <li>• Participation à la retraite du PCF en juin 2016;</li> <li>• Participation à la réunion sur les indicateurs des ODD en novembre 2016 et subventionnement d'un (1) participant ;</li> <li>• Participation à l'AHEG-2 et à la réunion du PCF en janvier 2017 ;</li> </ul>

<p><i>[Décision 8(XXX) du CIBT]</i></p>				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la réunion d'experts sur l'établissement des rapports du FNUF en février 2017; et</li> <li>• Participation au FNUF-12 et à la réunion du PCF en mai 2017</li> </ul> <p>Le Secrétariat a de manière régulière contribué des apports afin de maintenir à jour le site web du PCF (<a href="http://www.cpfweb.org/">http://www.cpfweb.org/</a>) eu égard aux travaux de l'OIBT.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation de fonds de l'OIBT, mais une promesse de financement de cette activité a été émise par les États-Unis lors de la 51<sup>e</sup> session du CIBT afin de permettre que ces travaux se poursuivent sans entrave.</p>
<p>28. Statuer sur les dossiers de demande de candidatures admissibles en 2015 et 2016 en fonction des recommandations de la Commission de sélection des bourses. <i>[Décision du CIBT 4(XXVII)]</i></p>	<p>L'objectif du Programme de bourses est de développer les ressources humaines et d'enrichir les savoir-faire professionnels dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales, une exploitation et une valorisation efficaces du bois tropical et une meilleure information économique sur le commerce international de bois tropicaux. Les activités admissibles à ce titre sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation à des formations de courte durée, à des stages en interne, des tournées d'étude, des conférences universitaires et visites d'étude et des conférences internationales et régionales;</li> <li>• La rédaction de mémoires techniques (guides pratiques, monographies, etc.) leur publication et diffusion; et</li> <li>• Des études de troisième cycle.</li> </ul> <p>Coût estimatif: \$EU800 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100-120 bourses attribuées en 2015 et 2016</li> <li>• Maintien du réseau d'anciens boursiers</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Financement reçu: \$EU 801 234 <i>(dont des contributions volontaires de 61 807 \$EU en 2017)</i> Financement à venir: Année 2015 \$EU 100 000 Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>Le rapport d'activité sur le Programme de bourses de l'OIBT [Document ITTC(LIII)/8] sera présenté lors la 53<sup>e</sup> session du CIBT au titre du point 10(a)(ii) de l'Ordre du jour provisoire.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation de fonds de l'OIBT et aucune nouvelle attribution de bourses n'a été effectuée en 2016.</p> <p>Une annonce de financement des États-Unis faite au 51<sup>e</sup> CIBT a garanti que les obligations financières relevant des bourses déjà attribuées soient honorées.</p> <p>La Commission de sélection des bourses se réunira durant la cinquante-troisième session</p>

	Année 2015: \$EU400 000 Année 2016: \$EU400 000			du Conseil et formulera des préconisations au Conseil sur les candidatures à retenir dans le cadre du cycle de l'automne 2017.
29. Améliorer la capacité technique des pays membres, en particulier des pays en développement, à répondre aux exigences de communication de statistiques et à produire les rapports y afférents. [AIBT de 2006, article 28(5)]	<p>Sur demande, apporter une assistance (en liaison avec la FAO et d'autres partenaires) aux pays membres en vue de renforcer leur recueil de statistiques et améliorer la préparation de leurs rapports.</p> <p>Coût estimatif: \$EU100 000</p> <p>Sources de financement pressenties:</p> <p>Contributions volontaires Année 2015: \$EU50 000 Année 2016: \$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à quatre ateliers de niveau national et/ou régional menés en 2015 et 2016</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu: \$EU 25 000</p> <p>Financement à venir: Année 2015 \$EU 25 000 Année 2016 \$EU 50 000</p> <p>L'OIBT et la FAO ont conjointement organisé un atelier régional sur les statistiques forestières pour la région Caraïbes à Saint-Augustine (Trinité-et-Tobago) du 12 au 14 avril 2016. Le but de cet atelier était de renforcer la capacité de collecte, d'analyse et d'établissement de rapports statistiques des pays de la région. Les participants venaient d'Antigua et de la Barbade, des Bahamas, de Barbados, du Belize, de la Dominique, de Grenade, du Guyana, d'Haïti, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Suriname et de Trinité-et-Tobago.</p> <p>L'OIBT a été invitée à participer à un atelier régional de la FAO sur les statistiques des produits forestiers organisé au Portugal du 9 au 11 octobre 2017, destiné aux pays lusophones. Huit pays ont participé à cette réunion (Angola, Cabo Verde, Brésil, Guinée-Bissau, Mozambique, Portugal, Sao-Tomé-et-Principe et Timor-Leste.</p> <p>Des financements supplémentaires seront requis pour mettre en œuvre tous travaux supplémentaires au titre de cette activité.</p>
30. Renforcement des capacités de promouvoir des techniques de transformation	Cette activité sera menée dans les pays producteurs membres en Afrique, dans l'Asie-Pacifique et en région Amérique latine et Caraïbes où la filière forêt-bois connaît des problèmes de défaut de rentabilité et souffre d'un manque de ressources humaines. Les	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'étendue des formations en entreprise qui doivent être dispensées</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO</p> <p>Financement à venir: Année 2015 \$EU 125 000 Année 2016 \$EU 125 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

<p>rentables du bois dans les pays producteurs de bois tropicaux. [AIBT de 2006, article premier (f), (i)]</p>	<p>entreprises forestières, les organismes professionnels de la filière, les établissements d'enseignement et de recherche en foresterie, ainsi que des représentants d'organismes publics compétents prendront part aux formations en interne dispensées dans la filière.</p> <p>Les travaux connexes ont commencé dans le cadre d'une activité similaire du PTB 2013-2014 qui avait été partiellement financée; cette activité poursuivra et élargira les travaux déjà prévus en 2013-2014.</p> <p>Coût estimatif: \$EU250 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU125 000 Année 2016: \$EU125 000</p>	<p>permettra de traiter le renforcement des capacités dans les filières bois partageant les mêmes problématiques, à savoir: stockage et chargement des grumes, séchage au four et chaudières, affûtage et préparation des lames de scie, aboutage, laminage, emballage, maîtrise des déchets, entretien et sécurité du travail</p>		
<p>31. Répondre aux besoins de la filière forêt-bois par des innovations, des technologies et savoir-faire mis au point grâce à des projets de l'OIBT. [AIBT de 2006, articles 1(f), (i), (p)]</p>	<p>Cette activité tirera parti des résultats d'une activité similaire menée dans le cadre du PTB 2013-2014, laquelle avait pour objet de renforcer le rayonnement de l'OIBT en exploitant plus judicieusement les informations obtenues par les projets antérieurs de l'OIBT. Suite aux avis exprimés par les acteurs lors d'un sondage, cette activité a été recentrée sur la facilitation de l'accès aux connaissances existantes sur les essences moins utilisées qui ont été obtenues dans le cadre de projets de l'OIBT.</p> <p>Une plateforme web dédiée et évolutive a été créée en 2013-2014 aux fins de diffuser les informations sylvicoles, techniques ayant trait à des essences tropicales ligneuses moins utilisées (LUS) ainsi qu'à leur marché auprès d'un public diversifié, offrant des informations sur 60 essences de l'Amérique tropicale (<a href="http://www.tropicaltimber.info">www.tropicaltimber.info</a>).</p> <p>Dans le cadre du PTB 2015-2016, il est prévu que ce site web soit élargi aux essences d'Afrique et d'Asie tropicale, et de renforcer les structures d'appui</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 60 profils d'essences secondaires par région de production de l'OIBT</li> </ul>	CFI	<p>Financement reçu: \$EU ZÉRO Financement à venir: Année 2015 \$EU 140 000 Année 2016 \$EU 100 000</p> <p>Cette activité est en attente de financement.</p>

	<p>régional en vue d'actualiser cette plateforme.</p> <p>Coût estimatif: \$EU240 000 Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU140 000 Année 2016: \$EU100 000</p>			
<p>32. Améliorer les dispositifs de vulgarisation forestière afin d'assurer la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) et de contribuer à la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux. [AIBT de 2006, article 1(a), (c), (d), (i), (j), (m), (r)]</p>	<p>Un séminaire international de cinq jours sera organisé en octobre 2015 dans un pays sélectionné en Amérique latine afin de discuter des services de vulgarisation forestière et des dispositifs connexes dans le but de contribuer à la mise en pratique sur le terrain de la gestion durable des forêts tropicales et des écosystèmes forestiers tropicaux.</p> <p>Ce séminaire ciblera les institutions et professionnels liés à la vulgarisation forestière. Au nombre des orateurs invités figureront des fonctionnaires, des conseillers techniques, des universitaires et des chercheurs des principaux pays forestiers et producteurs de bois.</p> <p>Les thèmes abordés seront les suivants: Tour d'horizon mondial des dispositifs et services de vulgarisation forestière; Défis et opportunités des services de vulgarisation forestière; Rôle des professionnels forestiers dans le développement de compétences en gestion forestière; Prise en compte de la conservation de la biodiversité dans les opérations forestières; Partage des responsabilités entre les professionnels forestiers et les clients; Dispositifs de certification des services de vulgarisation forestière; Dispositifs de gouvernance et d'assistance destinés à améliorer la qualité des services de vulgarisation forestière; Mécanismes de suivi et d'évaluation des services de vulgarisation forestière; et Incitations financières en faveur de services de vulgarisation forestière de haute qualité.</p> <p>Coût estimatif: \$EU300 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un séminaire international de cinq jours organisé afin de discuter des prestataires de services et dispositifs de vulgarisation forestière</li> <li>• Des partenariats et réseaux créés afin de partager les informations et connaissances entre institutions et experts.</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu: \$EU 100 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU 200 000</p> <p>Le Secrétariat de l'OIBT s'est entretenu de manière informelle avec le Gouvernement du Mexique ainsi que d'autres pays d'Amérique latine en vue d'organiser un séminaire international de cinq jours à la fin de 2016 où sera abordée la question des services et des programmes de vulgarisation forestière, en attendant le financement intégral de cette activité.</p> <p>Cette activité a subi le contrecoup de la dépréciation de fonds de l'OIBT et tous travaux complémentaires au titre de cette activité nécessiteront de nouveaux financements.</p>

	Sources de financement pressenties: Contributions volontaires Année 2015: \$EU300 000			
33. Renforcer la coopération entre l'OIBT et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), par la préparation de directives destinées aux agents de terrain des douanes pour la lutte contre le commerce illicite du bois [AIBT de 2006, articles 1(d), (k), (n)]	<p>Cette activité permettra aux Douanes et autres organismes en charge des frontières chez les membres de l'OIBT ainsi que les membres de l'OMD d'avoir accès à des documents de référence et à des outils de formation utilisés sur le terrain en vue d'assurer la surveillance du commerce du bois, y compris l'élaboration de Directives sur le bois à l'usage des agents des douanes. Cette activité a été soumise et avalisée par le Groupe consultatif OIBT de la société civile.</p> <p>Coût estimatif: \$EU259 600 Sources de financement pressenties :</p> <p>Contributions volontaires Année 2015: \$EU150 000 Année 2016: \$EU 74 500 OMD (en nature): \$EU 30 000 TRAFFIC: \$EU 5 100</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de Directives sur le bois à l'usage des agents des douanes</li> <li>• Mise en œuvre pilote des Directives en Malaisie</li> </ul>	CEM	<p>Financement reçu: \$EU 222 208 (dont une contribution volontaire de 4 000 \$EU en 2017)</p> <p>Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>Cette activité est mise en œuvre par TRAFFIC en vertu d'un protocole d'accord conclu entre l'OIBT et celle-ci. Le plan de travail et le budget soumis par TRAFFIC ont été examinés et approuvés en fonction des annonces de fonds effectives, qui ont été jugées suffisantes pour accomplir cette activité. TRAFFIC s'est également concerté de manière extensive avec le Conseil malaisien de l'industrie du bois (MTIB) qui doit être son partenaire principal dans la mise en œuvre du projet. Toutefois, le lancement officiel de cette activité a été retardé jusqu'à fin septembre 2015 en raison du déblocage tardif des fonds par l'un des bailleurs de fonds.</p> <p>Depuis lors, le Comité directeur a été constitué avec la participation du MTIB, de la Direction des douanes et du Ministère des plantations industrielles et des produits de base. Des réunions d'information se sont tenues avec les offices des forêts, les directions des douanes et les acteurs de la filière bois du Sabah, du Sarawak et de Malaisie péninsulaire fin 2015, en 2016 et durant la première moitié de 2017 respectivement. L'atelier national s'est tenu en mai 2016 pour promouvoir le projet et confirmer l'appui fourni par le Gouvernement malaisien. Le projet de guide pratique est à présent examiné par un certain nombre d'organismes</p>

				<p>publics en Malaisie. Le projet de lignes directrices sur le commerce du bois destinées à l'OMD est achevé et a été diffusé aux organismes gouvernementaux malaisiens en vue de recueillir leurs observations. Les Douanes chinoises et camerounaises sont par ailleurs au fait de ces Lignes directrices et sont prêtes à les valider et à les utiliser dans leurs programmes nationaux de formation douanière. L'atelier technique destiné à parachever le projet de Lignes directrices sur le commerce du bois destinées à l'OMD s'est tenu les 12 et 13 octobre 2017 à Putrajaya (Malaisie), en vue de l'examiner avec les organismes du Gouvernement malaisien et discuter des préconisations relatives à l'application des Lignes directrices par les douanes et autres acteurs.</p> <p>La suspension du financement OIBT a eu une incidence sur le déroulement de cette activité. La reprise du financement de l'OIBT et le versement de la seconde tranche opérée en avril 2017 a permis de réactiver la mise en œuvre de cette activité, qui devrait être achevée d'ici à la fin de 2017.</p>
	<p><b><i>D'autres sources (OMD, TI):</i></b>      <b>\$EU 35 100</b>  <b>Total partiel 2015:</b>                    <b>\$EU1 255 000</b>  <b>Total partiel 2016:</b>                    <b>\$EU 839 500</b>  <b>Total partiel biennal:</b>                <b>\$EU2 129 600</b></p>			

## ACTIVITÉS ORDINAIRES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Activité	Modalités d'exécution et coûts induits	Objectifs de l'activité	Organe compétent	Stade d'accomplissement
34. Avec l'assistance du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, évaluer les propositions de projets et d'avant-projets soumises par les pays membres. <i>[AIBT de 2006, article 26]</i> <i>[Décisions du CIBT 6(IX), 2(X), 7(XXI), 7(XXII)]</i>	Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet.  Coût estimatif: \$EU280 000 Sources de financement pressenties: Dépenses opérationnelles essentielles Année 2015 : \$EU140 000 Année 2016 : \$EU140 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux réunions du Panel d'experts organisées en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil et Comités	Financement reçu: \$EU 420 000 <i>(dont 140 000 \$EU en 2017 en application de la Décision 2(LII))</i>  Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO  Le cinquante et unième Panel d'experts s'est réuni à Yokohama (Japon) du 1 <sup>er</sup> au 5 février 2016. Son rapport a été présenté à la session conjointe des Comités lors du 52 <sup>e</sup> CIBT. En raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT, la réunion du 52 <sup>e</sup> Panel d'experts, qui était prévue du 25 au 29 juillet 2016, a été reportée du 5 au 9 juin 2017. Le rapport sera présenté aux Comités conjoints au titre du point 1 de l'Ordre du jour [Document ITTC/EP-52].
35. Examiner le déroulement de l'exécution du Programme de travail pour la période biennale 2015-2016. <i>[AIBT de 2006, article 24]</i> <i>[Décisions du CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</i>	Travaux de session ordinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen de l'avancement aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	En application de la Décision 2(LII), le PTB 2015-2016 a été prorogé jusqu'en 2017 et le Conseil examinera l'avancement de l'exécution du PTB 2015-2016 de l'OIBT au titre du point 10(a)(i) de l'Ordre du jour provisoire [Document ITTC(LIII/5)].
36. Examiner le projet de Programme de travail pour la période biennale 2017-2018 <i>[Décisions du CIBT 7(XXV), 2(XXXI), 9(XXXIV)]</i>	Travaux de session ordinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2017-2018 examiné à la cinquante-deuxième session du Conseil en</li> </ul>	Conseil	En application de la Décision 2(LII), le PTB 2015-2016 a été prorogé jusqu'en 2017 et le nouveau PTB pour 2018-2019 sera présenté au Conseil au titre du point 10(b) de l'Ordre du jour [Document ITTC/(LIII)/7].

<p>37. Statuer sur l'admissibilité des actions, projets et avant-projets approuvés pour financement à partir des comptes subsidiaires A et B du Fonds pour le Partenariat de Bali. [AIBT de 2006, article 21] [Décision 7(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail créé aux termes de la Décision 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'admissibilité des actions, avant-projets et projets à un financement par le Compte subsidiaire B.</p>	<p>2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions prises aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du Compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-troisième session du Conseil et dispensera son avis sur l'admissibilité d'un financement à partir du Compte subsidiaire B.</p>
<p>38. Allouer des fonds qui, dans le Fonds pour le partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. [AIBT de 2006, article 21]. [Décision 7(XXX) du CIBT]</p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions prises aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil, lors de sa cinquante-troisième session, examinera les recommandations des Comités et se prononcera sur les travaux de projet, dont leur financement.</p>
<p>39. Allouer des fonds qui, dans le Fonds pour le partenariat de Bali et/ou le Compte spécial, sont dépourvus d'affectation, pour</p>	<p>Travaux de session ordinaire. Le Groupe de travail constitué aux termes de la Décision CIBT 4(XXX) dispense ses avis au Conseil sur l'attribution des fonds non préaffectés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds alloués lors des cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Panel du Compte subsidiaire B du compte du Fonds pour le Partenariat de Bali se réunira au cours de la cinquante-troisième session du Conseil pour statuer sur l'attribution des fonds disponibles non préaffectés.</p>

financer l'exécution d'actions, projets et avant-projets approuvés et admissibles à ce mode de financement. <i>[AIBT de 2006, article 21]</i> <i>[Décision 7(XXX) du CIBT]</i>				
40. Examiner le déroulement de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des avant-projets, projets et activités relevant du compte subsidiaire des programmes thématiques. <i>[AIBT de 2006, article 20(6)]</i> <i>[Décision 9(XLIV), 10(XLIV) du CIBT]</i>	Travaux de session ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Le rapport d'avancement sur la mise en œuvre des Programmes thématiques sera présenté au Conseil au titre du point 12 de son Ordre du jour provisoire [Document ITTC(LIII)/10].
41. Examiner les rapports du Groupe consultatif non officiel (GCNO). <i>[Décisions du CIBT 3(XXII), 5(XXVI)]</i>	Travaux de session ordinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des vingt-neuvième et trentième réunions du GCNO examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	Conseil	Le Conseil recevra le rapport du GCNO au titre du point 9 de son ordre du jour provisoire [Document ITTC(LIII)/2].
42. Passer en revue les résultats pertinents	Travaux de session ordinaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des Comités présentés</li> </ul>	Conseil	Le Conseil examinera et approuvera les rapports des Comités associés, au titre du point

<p>des travaux de projets et d'orientation des Comités. <i>[AIBT de 2006, articles 24 et 26]</i></p>		<p>aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</p>		<p>17 de son Ordre du jour provisoire, y compris les projets et travaux de politiques des Comités.</p>
<p>43. Approuver la sélection des projets pour évaluation a posteriori en respectant les procédures évoquées à la Décision 3(XXVIII) du CIBT). <i>[Décision du CIBT 3(XXVIII)]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets sélectionnés pour évaluation a posteriori approuvés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Le Conseil examinera et adoptera les rapports des Comités associés, au titre du point 17 de son Ordre du jour provisoire, y compris les recommandations concernant les projets retenus pour évaluation a posteriori.</p>
<p>44. Envisager et, s'il y a lieu, prendre des mesures destinées à diffuser des informations sur les conclusions et résultats des projets. <i>[AIBT de 2006, article 26]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion examinée aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Conseil</p>	<p>Des informations sur les conclusions et résultats des projets sont disponibles sur le site web de l'OIBT (en particulier par la fonction de recherche de projets, l'AFT, le bulletin électronique <i>Tropical Forest News</i>, la chaîne YouTube de l'OIBT (qui en septembre 2017 contenait 47 vidéos de projets et activités), les matériaux de vulgarisation et les Rapports annuels.</p>
<p>45. Examiner les rapports des évaluations à mi-parcours et évaluations a posteriori des projets en cours et achevés. <i>[AIBT de 2006, articles 24 et 26]</i></p>	<p>Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports examinés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>Comités conjoints</p>	<p>Au cours de la session commune des Comités a été examiné le rapport d'évaluation a posteriori d'un (1) projet dans le domaine du reboisement et de la gestion forestière à la cinquantième session du Comité. En raison de la dépréciation de fonds de l'OIBT, aucun projet n'avait été sélectionné pour une évaluation en 2017 et aucun rapport ne sera donc examiné lors du 53<sup>e</sup> CIBT.</p>

<p>46. Examiner les états financiers audités en externe des exercices 2014 et 2015 et recommander leur approbation au Conseil. <i>[AIBT de 2006, article 26(3)]</i></p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des vérificateurs aux comptes indépendants publiés dans les Rapports annuels de l'OIBT en 2014 et 2015</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Les rapports sur les états financiers vérifiés de manière indépendante des exercices financiers 2014 et 2015 ont été approuvés lors du 52<sup>e</sup> CIBT.</p> <p>Le CFA examinera le rapport des vérificateurs aux comptes indépendants portant sur l'exercice 2016 lors de sa trente-deuxième session [Document CFA(XXXII)/6]. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce rapport soit approuvé.</p>
<p>47. Mettre à l'étude et produire des recommandations au Conseil concernant l'approbation des propositions de budget administratif biennal de l'organisation pour les exercices 2016 et 2017. <i>[AIBT de 2006, article 26(3)]</i></p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trentième rapport du CFA présenté à la cinquante et unième session du Conseil en 2015</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le Conseil a approuvé le projet de budget administratif biennal des exercices 2016 et 2017 lors de sa 51<sup>e</sup> session réunie à Kuala Lumpur (Malaisie).</p> <p>En application de la Décision 2(LII) , le PTB 2015-2016 a été prorogé jusqu'en 2017 et le CFA examinera lors de sa trente-deuxième session le projet de budget administratif de l'exercice biennal 2018-2019. Le CFA pourra recommander au Conseil que ce budget soit approuvé.</p>
<p>48. Examiner les actifs de l'Organisation en vue d'assurer une gestion prudente des actifs et de faire en sorte que l'Organisation dispose de réserves suffisantes pour mener à bien ses travaux. <i>[AIBT de 2006, article 26(3)]</i></p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport des vérificateurs aux comptes indépendants pour les exercices 2014 et 2015 présentés aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Conseil en 2015 et 2016</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le CFA dressera un bilan des actifs de l'Organisation lors de sa trente-deuxième session dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>49. Examiner les implications</p>	<p>Routine. Travaux de session ordinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision sur le Programme de</li> </ul>	<p>CFA</p>	<p>Le CFA procédera à l'examen du projet de PTB 2018-2019 lors de sa trente-deuxième session</p>

<p>budgétaires du Programme de travail de l'Organisation et les mesures qui peuvent être prises pour garantir les ressources nécessaires à son exécution, et produire des recommandations au Conseil à cet effet. [AIBT de 2006, article 26(3)]</p>		<p>travail biennal 2015-2016 de l'OIBT présenté à la cinquantième session du Conseil en 2014</p>		<p>dans le cadre de ses travaux ordinaires.</p>
<p>50. Effectuer une étude destinée à évaluer l'utilisation faite des différentes lignes directrices de l'OIBT relatives à la gestion durable des plantations, forêts de recrû (dites «secondaires»), de la biodiversité et des forêts naturelles dans le monde tropical. [AIBT de 2006, article 1(a), (d), (m), (r)]</p>	<p>Prendre les dispositions nécessaires pour mener une étude destinée à évaluer l'utilisation qui est faite des lignes directrices/directives de l'OIBT qui ont été élaborées en vue de traiter les problèmes de nature sociale, économique et environnementale connexes à la gestion durable des forêts dans le monde tropical.</p> <p>Une étude sera menée en vue de réunir des réponses de la part d'un éventail complet d'acteurs du monde forestier tropical, par le biais d'un prestataire professionnel de sondages en ligne, dans le but d'analyser le degré de sensibilisation aux lignes directrices de l'OIBT ainsi que leur utilisation et leurs incidences. Ces informations peuvent servir à rendre les lignes directrices plus utiles et accessibles à un nombre accru de professionnels de terrain tout en valorisant davantage ces ressources auprès du grand public.</p> <p>Coût estimatif: \$EU 50 000 Sources de financement pressenties: contributions volontaires Année 2015-2016: \$EU50 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT disponible avant la cinquante-deuxième session du Conseil.</li> </ul>	<p>CRF</p>	<p>Financement reçu: \$EU 50 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>L'enquête en ligne sur l'utilisation des lignes directrices de l'OIBT sur la GDF a été menée à bien. L'enquête a sollicité l'opinion des participants sur la GDF dans le monde tropical et sur l'utilité des lignes directrices OIBT sur la GDF dans l'élaboration de la GDF et son application sous les Tropiques. Un total de 286 personnes se sont prêtées à cette enquête. Le rapport a été présenté à la 49<sup>e</sup> session du CRF. Cette activité est aujourd'hui achevée.</p>

51. Étude sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT*	<p>Prendre des dispositions pour une étude sur les avantages et les inconvénients de bureaux régionaux par rapport aux délégués/responsables régionaux, avec notamment une analyse coûts-avantages destinée à éclairer les délibérations du Conseil en sa cinquante et unième session sur la présence et la représentation OIBT dans les régions.</p> <p>Coût estimatif : \$EU25 000 Sources de financement pressenties : Contributions volontaires Année 2015–\$EU 25 000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un rapport sur la présence et la représentation régionales de l'OIBT</li> </ul>	Conseil	<p>Financement reçu: \$EU25 000 Financement à venir: Année 2015 \$EU ZÉRO Année 2016 \$EU ZÉRO</p> <p>Le Conseil a reçu le rapport du consultant lors de la 51<sup>e</sup> session du CIBT à Kuala Lumpur (Malaisie). En application de la Décision 2(L) du Conseil, le financement de cette activité a été rendu possible à partir du compte de Fonds de roulement. Cette activité est à présent achevée.</p>
	<p><b>Total partiel 2015: \$EU 215 000</b> <b>Total partiel 2016: \$EU 140 000</b> <b>Total partiel biennal: \$EU 355 000</b></p>			

\*Les activités 50 et 51 ont été ajoutées au PTB à la fin de la 50<sup>e</sup> session sur recommandation pour celle-là du CRF, pour celle-ci du CFA, et n'ont pas été inscrites sous des priorités stratégiques.

**TOTAL 2015: \$EU 5 495 505**  
**TOTAL 2016: \$EU 4 000 004**  
**TOTAL GÉNÉRAL PÉRIODE BIENNALE: \$EU 9 495 509**